

#HoAnNyTaninJanaka

MadaVert



MAI 2021
N°004

MAGAZINE SEMESTRIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT 2020 - 2021

P7



**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
DE LA FEMME DIRIGÉE PAR** P19
MADAME LA PREMIÈRE DAME

RAMENA P19

UNE SURFACE DE 1,35 HA A ETE
RECOUVERTE DE 10 000 PROPAGULES

COMMENT LA FAPBM SOUTIENT LES AIRES PROTEGEES?

49 %

Conservation de la biodiversité (dont la restauration écologique)

43 %

Charges de fonctionnement (dont les frais de personnels)

7 %

Activités de développement locale

1 %

Pérennisation financière (écotourisme, partenariat public-privé, ...)



Sommaire



EDITION MADAWORK

Directeur de Publication : MEDD
 Rédaction : Andrianisa T. RAMBEL,
 Luciano RAZAFIMAHEFA, Velo GHISLAIN
 Infographiste : Bast Alain RABOTOVAO
 Régie Publicitaire : Rina RAKOTOARIMALALA
Collaborations & Crédits photos :
 MEDD- MNP

MADAVERT est une publication de la Société MADAWORK.
 Parution Mai 2021- Dépôt légal à la parution - ISSN en cours.
 MADAVERT est une marque déposée auprès de l'OMAPI. 3.500 ex. La reproduction des illustrations et/ou articles parus dans ce Magazine MADAVERT est strictement interdite.
 Contact : 034 39 111 55 / madawork@gmail.com



6

6 EMERGENCE ENVIRONNEMENTALE
 Une stratégie de proximité pour le reboisement à Madagascar



7

9 PROGRAMMES/PROJETS
 L'Union européenne contribue à la gestion durable et à la conservation des ressources naturelles à Madagascar

17 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
 Collaboration et solidarité des acteurs locaux

30 LUTTE CONTRE LES FEUX
 Renforcement de la collaboration avec les forces de défense et de sécurité



22



Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds privé malgache dont la mission est de soutenir la conservation de la biodiversité par la promotion et le financement de l'expansion, de la création, de la protection et du renforcement du système des aires protégées de Madagascar. La Fondation est reconnue internationalement pour son expertise dans le financement durable des aires protégées, sa transparence et sa bonne gouvernance des fonds ainsi que pour la pertinence de ses interventions et les impacts durables qu'elle permet.

www.fapbm.org



mail@fapbm.org



MOT DU MINISTRE

Malgré la pandémie de Covid 19 qui touche de plein fouet le Monde et qui n'a pas épargné notre Pays, nous sommes actuellement à pied d'œuvre pour l'émergence environnementale de Madagascar. Et il est hors de question de relâcher les efforts entrepris avant la pandémie.

Nous avons quelque peu réajusté le cap pour réaliser ce défi de taille. Si en 2020, nous avons planifié de reboiser et restaurer une surface de 45 000 ha, pour cette année 2021 la barre a été élevée à 75 000 ha dont 60.000 ha de reboisement terrestre et 15.000 ha de mangroves.

A en croire nos expériences et les nombreuses mobilisations, depuis le jour de lancement officiel de la campagne de reboisement à Taolagnaro, sous le leadership de SEM le Président de la République, en passant par la journée internationale des droits de la femme, ou encore les initiatives privées et citoyennes à travers tout Madagascar, je suis convaincue que nous pouvons y arriver. Comme je le dis souvent, il ne s'agit pas simplement de planter un arbre, mais également d'en faire le suivi, de le protéger contre les feux et toutes formes de menaces. C'est ainsi que nous avons mobilisé tous les acteurs locaux, allant des autorités jusqu'aux communautés locales pour la préservation et la conservation de la biodiversité.

Par ailleurs, le renforcement de la lutte contre la corruption au sein du MEDD et dans le secteur Environnement en général, nous permet de mieux asseoir une bonne gouvernance environnementale. Ce qui nous a permis de démarrer des activités et de tisser des partenariats très diversifiés, contribuant à notre objectif de faire de l'environnement un pilier pour l'émergence de notre pays.

Pour en citer quelques-uns : la signature du contrat de vente de 10 millions de tonnes de carbone avec la Banque Mondiale et le FCPF, l'adhésion de Madagascar dans le Fonds vert pour le climat (FVC), la promotion de la RSE à travers des collaborations inter et multisectorielles, la signature d'un contrat de financement de 5 parcs botaniques dans 5 régions par Imperial Brands, la construction d'infrastructures pour atténuer les impacts du changement climatique, l'organisation d'exercices pour anticiper les potentiels déversements d'hydrocarbures dans nos mers et Océans...

Bien sûr, la pérennisation de tout cela repose également sur une administration forte et dynamique. Raison pour laquelle nous avons doté les DREDD et DIREDD en équipements divers (voitures, ordinateurs ...) afin qu'elles puissent agir promptement et efficacement. Par ailleurs, nous avons également renforcé la formation des agents du ministère, un volet fondamental pour l'efficacité de l'administration forestière. Un effort matérialisé par la sortie de la première promotion de 25 techniciens forestiers au CNTF Angavo en novembre 2020 et le recrutement de la totalité d'entre eux dès mars 2021.

Cela étant dit, nous avons encore un long chemin à faire pour atteindre l'émergence environnementale de Madagascar. J'encourage donc tout un chacun, agents du MEDD, autorités locales, partenaires privés ou sociétés civiles, citoyens à se mobiliser pour l'environnement, et surtout, à ne pas faillir à notre mission, car comme souligne la thématique de la Journée Internationale de la Biodiversité de cette année : « **Nous faisons partie de la solution** ».

Alors agissons ! Ensemble !



**Madame Baomiavotse Vahinala
RAHARINIRINA**

**Ministre de l'Environnement et
du Développement Durable**

Une entreprise de production forestière rentable et durable, modèle répliquable dans tout Madagascar surtout face au défi national de reboiser annuellement de nouveaux 40,000Ha de reboisement.



- **Professionalisme**
- **Intégrité**
- **Relève**
- **Redevabilité sociale**



🏠 Siege social Antsirinala - B.P : 66
Moramanga (514)
☎ + (261) 20 56 905 38
✉ siege@fanalamanga.mg
🌐 www.fanalamanga.mg

🏠 Bureau annexe Nanisana - B.P : 4127
Antananarivo (101)
☎ + (261) 20 22 416 49
✉ annexe@fanalamanga.mg
🌐 www.fanalamanga.mg

Emergence environnementale UNE STRATÉGIE DE PROXIMITÉ POUR LE REBOISEMENT À MADAGASCAR

Reverdifier Madagascar est le Velirano n°10 du Président de la République. Pour relever ce grand défi, et pour restaurer notre patrimoine naturel, nous allons orienter la stratégie nationale de reboisement vers « le reboisement utile et de proximité ». L'émergence environnementale figure d'ailleurs parmi les priorités dans la Politique Générale de l'Etat.

Nous allons augmenter les surfaces à reboiser jusqu'à 75 000 Ha pour la prochaine campagne de reboisement. Le reboisement d'arbres qui répondent aux besoins quotidiens des Malagasy sera vivement encouragé tels que les arbres fruitiers et les bois-énergies. Nous allons également promouvoir les arbres à croissance rapide pouvant protéger nos sols et nos cultures, les arbres qui favorisent la rétention d'eau, et aussi les arbres avec un taux élevé de séquestration de carbone. Pour nous assurer plus de succès, la préparation, le reboisement et le suivi seront effectués par les communautés locales sous forme de HIMO. Ainsi, nous pourrions à la fois subvenir aux

populations locales tout en multipliant notre capacité de reboisement. En effet, nous allons élargir nos pépinières chaque année afin qu'elles soient plus proches de tous les acteurs souhaitant participer au reboisement.

Le projet « un élève, un arbre » a été lancé afin d'éduquer les jeunes élèves à la restauration et la préservation de l'environnement. Citoyens, acteurs étatiques, secteur privé, associations, partenaires nationaux et internationaux, nous sommes tous appelés à se mobiliser pour la restauration de notre maison commune.



MISE EN PLACE DE LA VITRINE PRÉSIDENTIELLE DE REBOISEMENT À ANALAMANGA PARK

Le MEDD et la Région Analamanga ont procédé à la signature de la convention de partenariat pour la mise en place de la Vitrine Présidentielle de Reboisement à Analamanga Park dans la Commune d'Ambalavao, District d'Atsimondrano.

À travers ce projet, 5,5 Ha de surface seront recouverts de Paulownia, une espèce à croissance rapide qui protège le sol et dont la capacité de séquestration de carbone est 10 fois plus élevée que les autres espèces. Le Paulownia peut également être exploité dans la fabrication de meubles et de produits artisanaux. Un laboratoire de recherche ainsi qu'un showroom dédié aux arbres à croissance rapide seront également mis en place à Ambatofotsy.



LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT 2020-2021

La campagne de reboisement nationale a été entamée le 19 janvier 2021 à Manantantely, District de Taolagnaro, Région Anôsy. Le lancement a été dirigé par SEM le Président de la République de Madagascar, Monsieur Andry RAJOELINA. La reforestation de Madagascar figure en tant que Velirano 10 du Président de la République.

Il s'agit d'une restauration de la forêt de Manantantely, ainsi des arbres autochtones ont été reboisés.

Trois grandes étapes font partie du reboisement à partir de la préparation de la surface à restaurer, la mise en terre des plantules et le suivi du reboisement qui sera majoritairement fait par les communautés locales.

Enfants, adultes, jeunes, élèves, enseignants, les autorités locales, les femmes, les hommes, les responsables environnementaux, le secteur privé ont tous participé au reboisement car nous sommes tous responsables pour laisser un monde bien entretenu à nos générations futures.

Medd-Bianco PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En 2019, le taux de pauvreté à Madagascar était de 75%. La corruption entrave de manière significative la croissance et le développement économique de notre pays.

Pour éradiquer ce fléau, l'Etat entend renforcer la bonne gouvernance tout en améliorant le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption. Suivant cette vision, le MEDD a mis en place l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULC) qui est la structure chargée de promouvoir la pratique de la bonne gouvernance au sein du Ministère. Cette unité a pour mission de centraliser toutes les doléances parvenues au MEDD en veillant à la traçabilité et au suivi des dossiers jusqu'à leur traitement effectif. L'ULC s'assure la mise en œuvre des lignes directrices et du renforcement des pratiques en matière de lutte contre la corruption. Cette structure effectue également l'audit interne et le contrôle budgétaire au sein de toutes les Directions du MEDD.

La mobilisation de tout un chacun ainsi que le renforcement de la collaboration dans la lutte contre la corruption est primordiale. Le 24 novembre dernier, le MEDD et le BIANCO ont procédé à la signature d'une convention de partenariat de 2 ans afin de lutter contre la corruption dans la gestion et préservation des ressources naturelles. Ce partenariat inclut des formations au sein du Centre National de Formation, d'Etudes et de Recherche en Environnement et Forestier (CNFEREF). Les deux parties entendent aussi renforcer l'application des lois ainsi que le contrôle et investigation afin de prévenir et lutter contre toutes formes de corruption. Le MEDD est reconnaissant envers cette initiative soutenue par la Coopération Allemande à travers la GIZ.



La 113^e espèce de lémurien endémique à Madagascar vient d'être découverte. Fruit de plus d'une décennie de recherche, le *Microcebus Jonahi* a été découvert grâce à la collaboration de plus de 27 scientifiques internationaux. L'espèce fait partie de la famille des Microcèbe. Le *Microcebus Jonahi* fait partie des petits lémuriens au monde. Pour rendre hommage au Professeur Jonah RATSIMBAZAFY, ses compères ont décidé de faire porter son nom à cette nouvelle espèce. Cette découverte est le signe que nous pouvons encore sauver notre biodiversité. A nous tous d'en prendre soin. Félicitations aux découvreurs particulièrement le Professeur Jonah RATSIMBAZAFY pour cette découverte.



Région Sava

RESPONSABILISATION DE LA POPULATION LOCALE DANS LA PROTECTION DES AIRES PROTÉGÉES

La gestion durable des aires protégées ainsi que la lutte contre la dégradation forestière constituent une des principales priorités du Ministère. Pour la région SAVA, le programme S2NPA œuvre dans la protection de la biodiversité et la promotion d'activités génératrices de revenus pour la population locale.

Dans le cadre de ce programme, une patrouille a été effectuée par les équipes de la DREDD Sava et de Sambava du 11 au 17 août 2020 dernier. Durant les contrôles forestiers effectués par l'équipe, un défrichage de 0,8 ha de terrain a été constaté dans l'aire protégée d'Antsakasaka-Fokontany Ambavala. Le responsable de cette infraction a été de suite remis à la gendarmerie d'Anjangoveratra.

Par ailleurs, trois individus ont été pris en flagrant délit de coupe de bois dans la forêt d'Andohan'ny Anjavinambo. Les enquêtes ont révélé que ces individus font partie des propriétaires de terrain situé dans la Nouvelle aire protégée de Makirovana Tsihomanaomby. Notons que les propriétaires de terrains qui y sont installés avant la mise en place de cette NAP ont le droit de rester dans leurs terres. Toutefois, ils doivent respecter les règles relatives à la préservation des ressources naturelles qui se trouvent dans cette aire protégée.

Afin de lutter contre ces infractions, les autorités locales misent sur la responsabilisation et l'implication des populations locales dans la protection des aires protégées. Ainsi, outre l'amélioration du système de gestion des aires protégées, le renforcement de l'éducation environnementale et la promotion des emplois verts seront mis en exergue dans ces zones.

L'équipe de la DREDD Sava a profité de ces descentes sur terrain pour faire connaître à la population environnant les aires protégées les règles et sanctions liées aux infractions de ce genre.

Dans le cadre de cette mission de contrôle, la DREDD Sava et le CEF Sambava ont été appuyés par l'équipe du MBG (Missouri Botanical Garden), de la Commune rurale d'Anjangoveratra, des patrouilleurs et de la gendarmerie nationale d'Anjangoveratra.

Région Boeny

LE LEADERSHIP TRADITIONNEL EST VALORISÉ EN VUE DE PROTÉGER L'AIRE PROTÉGÉE D'ANKARAFANTSIKA

Une nouvelle stratégie a été adoptée par le MEDD et le MNP pour lutter contre les feux de brousse et les feux de forêts dans le Parc National d'Ankarafantsika et ses alentours. Il s'agit de recourir aux méthodes traditionnelles pour mobiliser les communautés locales. En présence de tous les acteurs concernés, un pacte a été conclu afin de renforcer la protection de la forêt.

Le Roi du Boeny, les représentants des communautés environnantes d'Ankarafantsika, les représentants des populations immigrantes, les Maires des Communes environnantes, l'Université de Mahajanga, le Chef de District, le Gouverneur de la Région BOENY, la Député élue à Mahajanga et la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ont assisté à la cérémonie. Madame la Ministre a précisé que cette méthode sera dupliquée dans d'autres Régions.

Les leaders traditionnels ont été valorisés car ils sont respectés au sein de la société. Cependant, cette collaboration se fera en respect de la Loi en vigueur. Les auteurs de crimes envers la forêt seront punis par la Loi précise le Gouverneur de la Région Boeny. Mis à part les animaux, les arbres, le miel, la forêt d'Ankarafantsika abrite aussi des lieux de cultes traditionnels (Doany) d'après le Roi du Boeny. Ankarafantsika revête ainsi une valeur culturelle.

Les méthodes traditionnelles et les moyens modernes sont combinés pour la protection contre les feux affirme le Directeur Général de Madagascar national Parks. Les Agents du Parc et les Forces de Défense et de sécurité seront côté à côté pour sécuriser le Parc d'Ankarafantsika. La Région Boeny a dépêché des pompiers pour partager leurs expériences en termes de gestion de feux au cas où un feu se présente dans l'Aire Protégée.

Des dizaines de jeunes volontaires sont venus pour s'occuper de l'éducation des populations locales concernant l'importance de protéger la forêt et les impacts que la destruction de la forêt pourrait engendrer.



PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR



L'UNION EUROPÉENNE CONTRIBUE À LA GESTION DURABLE ET À LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES À MADAGASCAR

Face à la surexploitation manifeste des ressources naturelles à Madagascar, l'Union Européenne intervient dans le cadre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED), à travers les programmes/projets qu'elle finance, notamment les programmes AFAFI : Centre, Nord, Sud et le Programme RINDRA, en appui et en renforcement de la capacité des communes dans la gestion des ressources naturelles, leur conservation, la protection de la nature, l'étude écologique et le changement climatique.

Actuellement le capital naturel de Madagascar se dégrade face à une population fortement dépendante des ressources naturelles. Ceci étant afin de satisfaire ses besoins (énergies, alimentation, constructions, aménagements du territoire, etc.).

Le maître d'ouvrage qui est le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) à travers le Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE) - et les maîtres d'oeuvre dont principalement le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAEP), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Aménagement du territoire, et des Travaux Publics MATTP présentent les réalisations des programmes/projets de l'UE dans le cadre de la gestion durable et la conservation des ressources naturelles à Madagascar.

Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF)
www.bace.mg / info@bace.mg,
tel : 02022 244 42 – 02022 274 52



"Tous ensemble pour faire de nos bois précieux un patrimoine durable!"

PROGRAMME DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE



Les bois précieux de Madagascar sont parmi les plus convoités sur le marché international en raison de leurs qualités esthétiques et technologiques (couleur, densité, dureté...). Les espèces qui fournissent ces bois sont regroupées dans les genres *Dalbergia* (bois de rose et palissandre) et *Diospyros* (bois d'ébène). Toutefois, face à la recrudescence de leur trafic illicite, elles ont été inscrites depuis 2013 dans l'Annexe II de la CITES.

Depuis 2016, les échanges commerciaux de spécimens de *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar ont été suspendus, et un plan d'actions a été recommandé par la CITES. En 2018, le projet : "Gestion Durable des bois précieux *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar" (G3D), financé par l'Union Européenne dans le cadre du PROGRAMME RINDRA (11ème FED) est né pour une durée de 4 ans afin de mettre en oeuvre les aspects scientifiques de ce plan d'actions.

Objectifs :

Le projet G3D a quatre principaux objectifs :

- Clarifier la délimitation taxonomique de *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar pour permettre une identification fiable des espèces via une collection de référence ;
- Mettre au point et diffuser des méthodes d'identification fiables et faciles à utiliser des bois de *Dalbergia* et *Diospyros* originaires de Madagascar ;
- Mettre en place un conservatoire des ressources génétiques de *Dalbergia* et de *Diospyros* de Madagascar ;
- Former les principaux acteurs de la filière bois précieux sur l'identification des bois de *Dalbergia* et de *Diospyros*.

Mise en œuvre :

La mise en œuvre du projet G3D est assurée par un consortium constitué par : (i) le Département de Biologie et Ecologie Végétales de la Faculté des Sciences (DBEV), (ii) le Département des Eaux et Forêts de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA-Forêts) et (iii) le Missouri Botanical Garden à Madagascar (MBG).

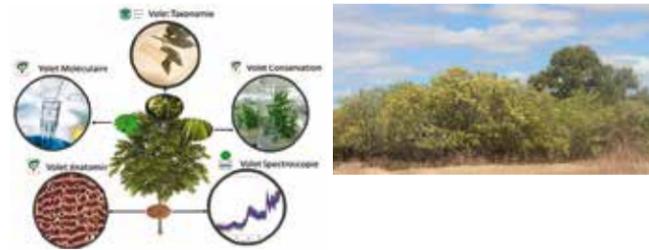
Contacts :

Projet G3D, Département de Biologie et Ecologie Végétales (Bloc Diamant), Faculté des Sciences, Université d'Antananarivo - Campus Universitaire Ambohitsaina
E-mail : g3dankatso@gmail.com ; rtendro@hotmail.com
Tél : 034 43 401 33
• Unité de Gestion du Programme RINDRA : ugprindra@gmail.com
• Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu

GESTION DURABLE DES BOIS PRÉCIEUX DALBERGIA ET DIOSPYROS DE MADAGASCAR (G3D)

Approches :

Les approches de G3D se résument en trois points essentiels : (i) collecte des échantillons de matériel botanique constitués par des herbiers, des feuilles, des écorces, des troncs, des bois, des carottes, graines... à travers la grande Ile, suivie par l'identification taxonomique de l'espèce de ces échantillons ; (ii) analyse auprès des laboratoires des échantillons collectés afin de développer des outils d'identification des bois, en utilisant trois techniques : anatomie du bois, analyse moléculaire, spectroscopie proche infrarouge (SPIR) ; (iii) conservation in-situ et ex-situ des espèces les plus menacées.



Avancées à mi-parcours :

Depuis le début du projet, 2297 numéros (pieds d'arbres) ont été collectés dont 1444 *Dalbergia* et 853 *Diospyros*. Le taux d'identification au niveau espèce de ces échantillons s'élève à 94%, et ils constituent nos échantillons de référence.

Les laboratoires d'identification de bois ont été renforcés grâce à l'acquisition de nouveaux équipements de pointe : (i) Laboratoire d'Anatomie des Plantes (DBEV) ; (ii) Laboratoire de Biologie Moléculaire pour les Plantes (DBEV) ; (iii) Laboratoire des Sciences du Bois (ESSA-Forêts). Ainsi, une banque de données qui accumule les informations produites dans chaque laboratoire est disponible, elle contient : des coupes anatomiques, des séquences d'ADN et des signatures spectrales en proche infrarouge des échantillons collectés.

Quatorze espèces de *Dalbergia* ont pu être identifiées à partir du bois en utilisant : des caractéristiques anatomiques, trois modèles de discrimination par la spectroscopie proche infrarouge et des séquences d'ADN des trois gènes. Des graines de 26 espèces de *Dalbergia* et *Diospyros* sont actuellement conservées.



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE SUD-EST DE MADAGASCAR



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : REDUCTION DE LA CONSOMMATION EN BOIS ENERGIE

Le Programme AFAFI-Sud en partenariat avec ADES Centre Toliary réalise actuellement une campagne en faveur de l'utilisation de foyers améliorés pour une durée de 24 mois (août 2020- août 2022). L'objectif de ce partenariat est de distribuer environ 5500 foyers améliorés dans les villes de Taolagnaro et Ambovombe, qui concentrent les plus gros consommateurs de charbon.

Intérêts de l'utilisation des foyers améliorés

- Contribuer à la protection de l'environnement, à la réduction de la consommation de bois de chauffe et de charbon à 50%.
- Pourvoir à des économies financières : un foyer amélioré peut en effet durer jusqu'à 5 ans par rapport aux foyers à l'air libre. Ce qui réduit sensiblement ainsi le budget alloué à la consommation de charbon.
- Limiter les risques de maladies provoquées par les fumées toxiques et les incendies sur la santé publique.



Contacts :

• Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI Sud – Coordinateur :
miandra@afafi-sud.bace.mg
• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
• Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu

ACCORD DE PARTENARIAT EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES CTD ANOSY SUR LES FEUX DE BROUSSE

Le programme AFAFI Sud et la DREDD Anosy ont signé un accord de partenariat pour le renforcement des capacités des CTD de 15 communes de la région Anosy, dont 13 communes en nutrition et sécurité alimentaire (N&SA), Betroka et Taolagnaro, et cela pour 9 mois.

Actions prévues :

- Production d'un guide de sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse et d'un outil de collecte d'informations ;
- Transmission de messages aux 5 Fokontany des 15 communes concernées (Betroka, Ianabinda, Bekirobo, Isoanala, Manambaro, Taolagnaro, Ifarantsa, Isaka, Mandiso, Bevoay, Fenoovo Ranomafana, Mahatalaky, laboakoho, Manantenina) où les feux sévissent ;
- Production de 20 émissions de sensibilisation avec 40 diffusions sur les radios locales.



Stratégie et méthode adoptées :

- Formation (théorique et pratique) de 60 acteurs dans 15 communes sur les lois régissant la gestion et la lutte contre les feux
- Sensibilisation des communautés, avec redynamisation des structures locales de gestion et de lutte contre les feux de brousse et l'Évaluation des CTD
- Évaluation de chaque Commune dans l'application de la formation
- Mise en relation des partenaires impliqués dans la formation dont le Projet TALAKY, MNP, ASITY Madagascar, et Opérateur WHH/AIM.

REDUCTION DE L'UTILISATION DE BOIS DE CHAUFFE DANS LA VILLE DE FORT DAUPHIN : LA SENSIBILISATION CONTINUE

Par le programme AFAFI-Sud, le centre des Sœurs "Sahan'i Maria Marillac", qui prend en charge les victimes du Kere dans le Sud, a été pourvu de 12 foyers améliorés ADES OLI-B 60.

Au total, 4.400 personnes issues de 840 familles sont aujourd'hui prises en charge à Sahan'i Maria Marillac, contre 2500 personnes au départ.



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES AUTOUR D'ANTANANARIVO MADAGASCAR



Le programme AFAFI-Centre intervient pour une durée de 5 ans dans 142 communes des régions Analamanga, Itasy et Alaotra Mangoro (district de Moramanga).

Le programme s'inscrit dans la continuité du Programme d'Appui à l'Agrosylviculture autour d'Antananarivo (ASA). Il s'articule autour des trois composantes suivantes :

- 1) l'intensification et la diversification durable et inclusive de la production de filières cibles (maraîchage, poulet gasy, lait et rizipisciculture),
- 2) le renforcement de la commercialisation de produits respectueux des normes agro-écologiques, de qualité et d'hygiène standards en favorisant l'accessibilité et la consommation de produits alimentaires riches en nutriments, et,
- 3) la sécurisation durable des investissements dans les secteurs agricole et bois-énergie via une certification foncière des producteurs et une gouvernance territoriale des communes améliorées.

Le Programme AFAFI Centre est mis en oeuvre suivant une gestion indirecte à travers une Unité de Coordination et de Suivi, dépendant du Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE), lui-même rattaché au Ministère de l'Economie et des Finances.

L'opérationnalisation du Programme repose sur la mobilisation d'opérateurs recrutés par le BACE qui mettront en oeuvre cinq projets dont le projet « Développement Intégré, Aménagement et Bois Énergie » (DIABE) exécuté par les ONG Planète Urgence, AIM, PARTAGE et le CIRAD.

LE PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE CENTRE DE MADAGASCAR

Financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11ème FED pour un budget de €12 million soit 54 milliards Ariary, l'objectif général du Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives Autour d'Antananarivo Madagascar (AFAFI-Centre) vise l'amélioration durable des revenus des ménages ruraux et de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier celle des femmes et des enfants, et la préservation de l'environnement naturel dans la zone périurbaine d'Antananarivo.

LE PROJET DIABE ET LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT 2020-2021

Le projet DIABE, démarré en novembre 2020 pour une durée de 4 ans, a comme objectif général de « contribuer à l'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux, acteurs et bénéficiaires de la filière bois-énergie, en particulier les femmes et les enfants, ainsi qu'à la préservation de l'environnement naturel dans la zone périurbaine d'Antananarivo ». Il vise comme objectif spécifique « d'intensifier et diversifier de façon durable et inclusive la production de la filière bois-énergie tout en préservant les forêts naturelles ». La zone d'intervention du projet DIABE concerne 78 communes réparties dans 7 districts des régions Analamanga, Itasy et Alaotra-Mangoro. Au cours du mois de février et mars 2021, le projet a organisé un atelier de lancement dans chacun des districts d'intervention.

Le projet DIABE a notamment pour objectif de reboiser 4500 ha. Pour cette première année, les équipes de DIABE ont lancé, en lien étroit avec les services dé-

concentrés du MEDD et leurs partenaires locaux, la première campagne de reboisement qui a concerné 54 fokontany répartis essentiellement en Analamanga (communes de Ankazobe, Fihaonana, Mahavelona, Ambohitromby, Ampanotokana, Andramasina, Betatao et Ambongamarina) et Itasy (communes d'Arivonimamo II, Morarano et Ambohitrambo). En termes de résultats, le projet DIABE a pu reboiser 624 ha (avec pare-feu dont certains pare-feu verts) avec des essences d'eucalyptus (*Eucalyptus robusta*, *Corymbia maculata* et *Corymbia citriodora*) et d'acacia (*Acacia mangium*). Les semis réalisés entre octobre et novembre 2020 par 40 pépiniéristes partenaires, ont assuré la production de plus de 763 130 plants distribués auprès de 1391 bénéficiaires reboiseurs. La mise en terre des plants a commencé en janvier 2021 (Anjozorobe et Arivonimamo) et février 2021 (Andramasina, Ambohidratrimo et Ankazobe) pour se terminer à la mi-mars 2021. Les difficultés rencontrées sont principalement liées à l'insuffisance et au retard de pluies qui ont rendu particulièrement difficiles le travail du sol (labour et trouaison) et la mise en terre des plants.



Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
 • Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre – Chargé de Programmes : herilalaina.mfb@gmail.com
 Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
 • Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



Programme de Protection et d'exploitation durable des ressources naturelles (PAGE2)

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES ET FORESTIERES DANS LA RÉGION DIANA (AFAFI-NORD AF)



Les résultats escomptés de nos actions

- R1: La productivité et la rentabilité des chaînes de valeur agricoles et forestières sont améliorées
- R2: La pérennité des chaînes de valeur agricoles et forestières est renforcée par une meilleure gestion des ressources naturelles.

Zone d'intervention :

- Ambilobe (Région DIANA)
- Basse Mahavavy
- Haute Mahavavy

Objectif

Amélioration de la productivité et de la rentabilité des chaînes de valeurs agricoles et forestières

Cofinancé par :

- L'Union européenne (AFAFI-Nord)
- Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Durée :

Septembre 2018 - mars 2023

Mise en œuvre :

Par la GIZ, dans le cadre du PAGE 2



CdV miel et produits dérivés

Objectif:

80 ménages membres de la FAMA produisent du miel et le commercialisent en partenariat avec le secteur privé

- 80 apiculteurs productifs ont été regroupés dans l'association Fikanbanana Ankarana Mitarimy Antely
- Appui de l'association dans la facilitation d'achat de ruches performantes (à barettes, à cadres) par les membres
- Les ressources des apiculteurs ont été renforcées par des reboisements d'espèces mellifères
- Un partenariat avec le secteur privé est en cours de développement



CdV charbon « vert » Production :

Objectif:

- 22 meules améliorées de type GMDR sont fonctionnelles produisant 660 tonnes de charbon « vert » par an, soit 11% de la consommation annuelle d'Ambilobe.
- 14 meules de type GMDR (Green Mad Dome Retort) ont été construites
- 10 meules GMDR sont fonctionnelles et produisent chacune 30 tonnes de charbon « vert » par an
- 18 personnes ont été formées en utilisation et gestion des meules GMDR
- Une étude sur l'utilisation des meules GMDR comme source de chaleur pour le séchage des feuilles de moringa est en cours



CdV moringa

Production :

Objectif:

- 200 ménages à Isesy et Beramanja produisent environ 200 tonnes de feuilles fraîches de moringa par an
- 98 ménages ont été identifiés dans la zone d'Isesy pour mettre en place environ 10 ha de plantations pour la production de feuilles de moringa
- Les producteurs identifiés ont été formés en techniques de préparation du terrain et de plantation
- Le moringa est promu dans les reboisements antiérosifs dans la haute Mahavavy pour renforcer la production de graines



CdV charbon « vert » Commercialisation :

Objectif:

- 4 CRC sont fonctionnels et commercialisent près de 800 tonnes de charbon « vert » par an (13% de la consommation d'Ambilobe)
- 3 Centres Ruraux de Commercialisation (CRC) ont été mis en place et sont fonctionnels
- Les CRC ont vendu 230 tonnes de charbon « vert » vers Ambilobe
- 3 groupements ont été créés et assurent le tri, le conditionnement et la vente du charbon « vert »

CdV Foyers Améliorés en Argile (FAA)

Objectif:

- 13.000 foyers améliorés à charbon en argile (FAA) sont produits et commercialisés à Ambilobe
- 2 ateliers ont été formés dans la fabrication des coques métalliques et l'assemblage des foyers
- 1 groupement de femmes a été formé dans la production des parties céramiques des foyers
- 5.800 foyers améliorés en argile ont été fabriqués et vendus depuis le début du projet



Restauration des ressources

Reboisements antiérosifs :

Objectif:

- 4.000 ha de reboisements antiérosifs sont créés selon l'approche HIMO dans la haute Mahavavy
- 3.000 ha de zones à haut risque d'érosion ont été identifiés dans le cadre de l'étude de référence
- 100 ha de sites très dégradés ont été restaurés par des reboisements pendant la saison 2019/20
- 50 écoles ont été appuyées dans la création de 20 ha de reboisements multi-usages en 2020
- 300 ha de reboisements antiérosifs ont été créés par 80 GEC dans la haute Mahavavy en 2020/21

Restauration des ressources Reboisements énergétiques :

Objectif:

- 2.000 ha de nouveaux reboisements énergétiques du type RVI produisent 12.000 m3 de bois énergie par an
- 680 ha de reboisements énergétiques, appartenant à 530 ménages, ont été mis en place dans les bassins d'approvisionnement d'Ambilobe pendant la saison 2019/20 selon la méthode RVI (Reboisements Villageois Individuels)
- Près de 800 ménages ont reçu des formations en matière de reboisements
- Environ 700 ha de reboisements énergétiques sont en cours de plantation pendant la saison 2020/21





UN PARTENARIAT INEDIT POUR LA PRESERVATION DES PLANTATIONS DE BRISES-VENTS EN BAMBOU DANS LA COMMUNE RURALE DE SAKARAMY, RÉGION DIANA

Mots-clés : Arbre et paysage agraire, reboisement de proximité, pépinière de proximité, microentreprise rurale, responsabilité partagée, éducation environnementale, partenariat inédit, changement climatique

L'histoire commence en août 2020 par la recherche de pépiniéristes pour la production de plantules de bambou de l'espèce *Dendrocalamus strictus* pour la commune rurale de Sakaramy, pourvoyeur de charbon de bois de la ville d'Antsiranana. Forte du renforcement de capacité dans les techniques de production de jeunes plants de bambou (démariage, boutures horizontale et verticale), Madame Célestine, notre pépiniériste « bambou », devient une micro-entreprise rurale (MER). Grâce à la facilitation du projet KOBABY, cette MER a fourni des jeunes plants de plusieurs espèces de bambou vendus à 3 000 AR l'unité et pour trois sites de reboisement : le bassin-versant de Besokatra, critique pour la ressource en eau potable de la ville d'Antsiranana, commune de Joffre Ville (300 plants), l'aménagement de brise-vent en bambou pour lutter contre les effets du varatraza sur les cultures, commune de Sakaramy (600 plants) district d'Antsiranana II et le reboisement d'un particulier (200 plants) à NosyBe.

A ce jour, sa pépinière produit des jeunes plants de plusieurs espèces de bambou : *Dendrocalamus strictus*, *D. giganteus*, *Bambusa vulgaris* et une espèce de bambou « échafaudage ». Elle se prépare déjà pour la prochaine campagne de reboisement 2021-2022. Des tests de production de jeunes plants d'espèces locales de bambou dédiées à la production des fameux paniers en bambou tressé ou antomby, actuellement devenues rares de par leur surexploitation, sont en cours dans la pépinière de Mme Célestine.

Le projet KOBABY attache beaucoup d'importance dans le suivi et la prise de responsabilité de toutes les parties prenantes dans les sites nouvellement reboisés en bambou qui revêtent un caractère démonstratif de la multifonctionnalité du bambou : lutte anti-érosive, bois de service, charbon de bambou, séquestration de carbone.

Pour le reboisement dans le bassin-versant de Besokatra, cette responsabilité partagée est assurée par un partenariat DREDD DIANA - projet KOBABY - ONG GRAINE DE VIE - JIRAMA - Commune et Communautés de Joffre Ville. Pour l'aménagement de brise-vent dans la commune de Sakaramy, cette responsabilité partagée est exemplaire et regroupe plusieurs acteurs locaux : MEDD/DREDD Diana projet KOBABY (appui-conseil et pare-feux) - Commune et Gendarmerie (lutte

contre feux et divagation du bétail) - CEG Sakaramy (protection des jeunes plants par des faisceaux de branchage et suivi de croissance) - Associations de femmes et de jeunes (arrosage, sarclage et paillage, tous engagés dans la préservation de ce site démonstratif de brise-vent en bambou.



MADAGASIKARA RAKOTRA ALA DIANA

Face à la dégradation de la couverture forestière que connaît Madagascar depuis plusieurs décennies, La Présidence de la République de Madagascar a lancé un plan national de reforestation de la grande île sur cinq ans pour la période 2019-2023 appelé "HO RAKOTRA ALA MADAGASIKARA", et plusieurs moyens sont déployés pour atteindre cet objectif dont l'incitation des citoyens malagasy dans cette initiative afin de recouvrir d'arbre plus de 75 000Ha de terrains à chaque année dont 4032,66 ha de reboisement terrestre et de mangrove réalisé pour la région DIANA en 2019.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FÔRES

- Les forêts abritent environ 80 % de la biodiversité terrestre du monde.
- Plus d'un milliard de personnes dépendent directement des forêts pour leur alimentation, leur logement, leur énergie, leurs médicaments et leurs revenus.

Chaque année afin de sensibiliser le grand public au rôle crucial que joue les forêts dans le bien-être des générations actuelles ou futures, et de l'utilité de leur gestion et utilisation durable, la journée Internationale des Forêts est organisée.

Pour marquer cette journée spéciale sous le thème : La restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien être, la DREDD DIANA en collaboration avec ses proches partenaires : Projet KOBABY, l'Université d'Antsiranana, la DREN, GIZ PAGE 2 ont planifié plusieurs activités dont les cibles principales étaient les élèves des CEG et les étudiants de l'Université.

Aussi un concours de dessin pour les étudiants universitaires sur le thème de la journée, un reboisement, et un programme d'échange d'Education environnementale entre les élèves des CEG urbain et ruraux autour du thème de l'eau et le bien être, ont été au programme.

Notre Objectif pour cette célébration était de faire passer le message aux jeunes générations actuelles que : "la préservation de nos ressources d'aujourd'hui est la garantie d'un avenir meilleur pour le futur"



Toujours dans cette optique de répondre au défi lancé par le Gouvernement, la Région DIANA, pour l'ouverture de la campagne de reboisement régionale 2020-2021 a adopté une **approche participative** qui a fait ses preuves en 2019 avec un taux de 95% de réussite.

Ainsi, avec l'appui effectif du projet Forest 4 Future (F4F) financé par la GIZ PAGE ,et de toutes les forces vives de la région citant : les Secteurs privés, les ONGs, les projets, les forces de l'ordre, les entités religieuses, les Ecoles, et université, les services territoriaux déconcentrés ..., la Région DIANA sous le thème : "**un reboisement utile et de proximité**" a réussi le pari de planter **60 000 jeunes** plants allant des espèces fruitières, et à vocation énergétique aux espèces autochtones sur une superficie de **60 ha** sis dans la Commune Rurale de SADJAOVATO, District de Diego II.





DREDD ATSIANANA

EDUCATION ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale sur l'Environnement, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) accorde une place très importante à l'Éducation Environnementale, une pratique fondamentale afin d'inciter la population à agir pour la protection de notre Environnement.

C'est donc dans cette même optique que la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) de la Région Atsinanana met en place un programme "d'Information Education et Communication" (IEC) dont la réalisation est assurée par les soins de l'équipe du SREDD.

Des séances de sensibilisations sont donc régulièrement dispensées auprès de la population, des écoles et des entreprises, ceci afin de traiter des sujets comme le changement climatique, la gestion des déchets, l'économie verte et l'économie bleue.

Des programmes de formation autour de ces thématiques sont alors dispensés auprès de diverses entités comme ceux prodigués aux membres du centre d'apprentissage des jeunes entrepreneurs « *Fleurs éveillés* » à Tanambao Verrerie Toamasina où 27 entrepreneurs en ont bénéficié.

Des collaborations sont également établies et des opérations de sensibilisation sont organisées comme celle avec le « *SEMATO* » (SEkolin'ny MAREnina eto TOamasina) où les élève-sourds-muets munis de pancartes portant des messages de sensibilisation sur la « *gestion des déchets* » ont arpentés les ruelles de « *Bazar kely* » de Toamasina afin d'encourager les citoyens et les marchands à mieux gérer leurs déchets quotidiens et à agir pour une ville plus propre.

Toutefois, face au contexte actuel et les menaces environnementales qui sévissent dans le monde, l'équipe de la DREDD Atsinanana ne cesse de rechercher et de développer de nouvelles méthodes de sensibilisation toujours plus efficaces car nous le savons la protection de notre environnement est un devoir, une responsabilité, un défi constant que nous devons relever. Afin de pouvoir léguer un environnement viable et durable pour nos générations futures.



Pour la campagne 2020-2021, l'objectif fixé par la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Atsinanana est de 1917 ha dans lequel un accent particulier est mis sur la restauration forestière afin de transformer les forêts dégradées en écosystèmes résistants et multifonctionnels apte à préserver la biodiversité et susceptibles d'améliorer l'économie locale et nationale. Dans ce sens, les activités de restauration sont axées sur plusieurs lots de forêts ayant fait l'objet d'une exploitation forestière et/ou ayant subi d'importants dégâts suite au passage de feu ou après des défrichements répétitifs tels que la station forestière d'Antetezana, la forêt de Vohibola, la forêt d'Andiamboalavo et Vohitravoha dans le Fokontany de Marotandrazana ainsi que la forêt de Vohitsiringana et la forêt classée d'Amparafana.

Toutefois, d'autres objectifs sont fixés pour répondre au thème de reboisement utile à savoir la production de bois d'énergie et de bois d'œuvre ainsi que les espèces agro forestières, la promotion des bambous pour assurer la protection des bassins versants et des berges, l'embellissement des villes selon l'ODD 11. Actuellement, le taux de réalisation est de 60.2%. Il est à noter que dans la Région Atsinanana, la campagne de reboisement s'étale entre le mois de décembre et le mois d'août.

Réalisation par Objectif de reboisement (2020-2021)

Objectifs	Superficie	Espèces phares
Régulation	649,82	Mandrorafo, Hintsina, Ramy, Voapaka, Tsilaitra, Raphia ...
Production	476	Eucalyptus spp, Acacia, Bonara, Cacao, Cannelle, arbres fruitiers, ...
Récréatif	14,25	Flamboyant, Lafaza, Ravinala, Anivona, ...
Protection	4,58	Bambou, Filao
Regarnissage	3,17	Acacia sp, Eucalyptus spp

SUPERFICIE TOTAL REBOISE : 1 155,77 ha



Atouts - Forces

-L'existence de pépinière de proximité : forte de ses expériences de l'année précédente, la DREDD. Atsinanana a doté chaque District d'au moins une pépinière permanente. Les partenaires techniques tels que le projet COKETES, Conservation International (CI), The Aspinall Foundation, Biodiversity Conservation Madagascar (BCM), Madagascar Fauna and Flora Group (MFG), Madagascar National Parks (Betampona, Marolambo, Mangerivola), PROSPERER, ODDIT, ... ont également mis en place des pépinières au niveau de leur zone d'intervention. Prochainement, l'ONG graine de vie va renforcer cet effort en mettant en place 04 pépinières supplémentaires.

-La multitude de participants : les sensibilisations effectuées par l'équipe ont permis d'inciter le maximum de cible. Parmi les plus actifs, il y a les particuliers, les militaires, les écoles, les communautés de base, les sociétés privées, les acteurs de la filière bois ;

-La reconversion des délinquants : plusieurs délinquants ayant bénéficié d'une transaction avant jugement ont contribué à la mise en place de la pépinière permanente à Ampandroantsiriry ainsi qu'à la production des jeunes plants destinés au reboisement. De retour à leurs villages, ces derniers se sont



engagés à restaurer 150 ha de forêt dont 50ha ont été réalisés au début de l'année.

-La combinaison de différentes techniques dont la plantation par trouaison et le semis direct de graines fournies par l'ONG graine de vie. Un essai de largage de graines par drone est également prévu à Amparafana-Mahanoro.

Difficultés rencontrées

-Le problème foncier dû à l'occupation illicite des domaines forestiers :

-L'acheminement des jeunes plants qui en dépit l'effort de multiplier le nombre des pépinières est difficile compte tenu du relief accidenté dans la Région surtout dans le District de Marolambo et Antanambao Manampotsy.

Défis :

-Planification efficace des travaux de reboisement qui se concrétise par la mise à jour des domaines forestiers et la délimitation d'un périmètre de reboisement par commune ainsi que la préparation de la prochaine campagne dès maintenant.

-Multiplication des pépinières au niveau des communes ainsi que le nombre d'essence à produire dans un souci de satisfaire la demande des reboiseurs.

-Miser sur l'agroforesterie pour pallier au problème de terrain de reboisement. Pour ce faire, la culture de rente en l'occurrence le girofle ; la cannelle, le cacao ainsi que les arbres fruitiers sont à promouvoir pour les plantations individuelles sur terrain privé.



Programme USAID Hay Tao



Menabe Antimena est l'une des aires protégées les plus menacées à Madagascar, notamment à cause des activités de l'Homme (déforestation, défrichement, chasse, cultures illégales de maïs et d'arachide, feux...).

Menabe Antimena

4 SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAUX EN COURS

Menabe Antimena est l'une des aires protégées les plus menacées à Madagascar, notamment à cause des activités de l'Homme (déforestation, défrichement, chasse, cultures illégales de maïs et d'arachide, feux...).

Le MATP, le MEDD, l'association Fanamby et le programme USAID Hay Tao se sont alors associés pour mettre en place un schéma d'aménagement communal (SAC) pour chacune des Communes rurales de Delta, Tsimañana, Beroboka Nord et Marofandilia situées dans l'aire protégée Menabe Antimena, en collaboration avec USAID Mikajy.

En effet, le SAC est un outil de planification territoriale à l'échelle communale, adapté et requis pour l'amélioration de la gestion du territoire communal et de la gouvernance locale, administrative et foncière, pour faciliter les opérations d'aménagement.

Une convention de collaboration a été signée entre toutes les parties prenantes, notamment les autorités des 4 communes concernées, le 25 février 2021 à Morondava. Elle privilégie l'intersectorialité dans l'élaboration et la mise en œuvre des quatre SAC, pour des résultats

plus tangibles en matière de gestion des ressources naturelles et de régime foncier.

Ces SAC constitueront un cadre de référence pour tous les projets et programmes de développement au niveau local pour les quinze ans à venir.

L'USAID, à travers ses deux programmes USAID Hay Tao et USAID Mikajy, est convaincue qu'un aménagement territorial intégrant les dimensions sociale, économique et environnementale favoriserait une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles à Madagascar et entrainerait un développement plus durable.

L'élaboration de ces SAC constitue une suite logique au recensement parcellaire effectué par le programme USAID Hay Tao à travers SIF dans toutes les onze Communes dans et aux alentours de l'Aire Protégée, et qui y exercent directement ou indirectement des pressions. Ce recensement parcellaire a déterminé l'occupation foncière sur le territoire concerné par Menabe Antimena, en vue de sa mise en articulation avec l'aménagement spatial relatif à son statut d'aire protégée.

Le Programme USAID Hay Tao est mis en oeuvre par



Ces articles sont rendues possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de ces articles est la responsabilité exclusive de Pact, AVG, SIF, WRI, URI CRC, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.

CELEBRATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME DIRIGÉE PAR MADAME LA PREMIERE DAME



Reboisement de bambou à Sakaramy

Madame la Première Dame de Madagascar, Mialy Rajoelina assistée par Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale, la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et les autres femmes ministres du gouvernement, les épouses des ministres ainsi que le Maire de la Commune de Sakaramy Antsiranana 2, et les représentants des partenaires techniques et financiers, ont lancé le 7 mars, le reboisement dans le cadre des festivités de la journée internationale de la femme.

Le bambou, en tant qu'arbre à croissance rapide, a été choisi pour cette action de reboisement afin de réduire l'érosion éolienne et des impacts de vents dominants sur les cultures, lutter contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air. Sachant que la commune de Sakaramy est le fournisseur en charbon de bois pour la ville d'Antsiranana, une espèce de bambou visant à produire des charbons a été choisie : le *Dendrocalamus strictus*. Une autre espèce qui sert de bois-service a également été privilégiée : le *Bambusa vulgaris* (gaulles, perches pour clôture, toiture, meubles). Ce sont deux espèces non envahissantes de bambou.

DÉBUT DE LA COLLABORATION ENTRE LE MEDD, LE MEF ET LE CMB POUR QUE LE GAZ BUTANE SOIT PLUS ABORDABLE

Le comité malgache du butane (CMB), le Ministère de l'Economie et des Finances et le MEDD main dans la main pour rendre plus abordable le prix du gaz butane.

L'objectif principal est de permettre aux ménages malagasy de bénéficier de cette énergie propre afin de réduire l'utilisation du charbon et des bois de chauffe et donc de diminuer la déforestation. A l'évidence, le prix du gaz est moins cher que le prix du charbon d'autant plus que la pollution est largement réduite si les ménages optent pour le gaz. Après des discussions entre les diverses entités économiques et environnementales, une proposition a été avancée par les parties prenantes pour la réduction de la TVA sur le gaz à 5% au lieu de 20%, le prix des bouteilles à gaz pourra alors baisser de 9% et le kit de premier achat rendu de 105 000 ariary à 20 000 ariary. Cette discussion est un grand pas pour la transition des bois énergie vers l'énergie propre à Madagascar. Le MEDD met tout son effort pour trouver des alternatives vertes et accessibles en terme de tarif. Un symposium sur l'alternative au charbon de bois devrait d'ailleurs être organisé en juillet.

8 mars pour Ramena

UNE SURFACE DE 1,35 HA A ÉTÉ RECOUVERTE DE 10 000 PROPAGULES



"Femme autonome et résiliente dans un environnement sain pour un développement durable"

Dirigée par Madame Mialy RAJOELINA, Première Dame et à la fois présidente de l'association Fitia, la délégation composée de la Présidente de l'Assemblée Nationale, de la femme du Premier Ministre, des

femmes ministres, des épouses de ministres, des représentants des partenaires techniques et financiers, des associations de femmes et des autorités locales, s'est dirigée vers Ramena pour planter les propagules de mangroves. Les forêts de mangroves sont importantes pour la protection du littoral et pour la lutte contre le changement climatique grâce à leur capacité à séquestrer le carbone. Leurs produits peuvent être de source de revenu pour les communautés locales.



Atelier de lancement du projet MAP Insuresilience, Hôtel Colbert, 5 Novembre 2020

MAP INSURESILIENCE

Un partenariat mondial Insuresilience

En novembre 2017, l'« InsuResilience Global Partnership » ou Partenariat Mondial InsuResilience (IGP) a été officiellement lancé lors de la conférence des Nations unies sur le climat COP23 à Bonn. Il compte plus de 70 partenaires qui réunit les pays du G20, du V20, ainsi que la société civile, les organisations internationales, le secteur privé et les universités. Le principal objectif de l'IGP est

de "développer une communauté mondiale multi-acteurs qui peut générer et promouvoir les meilleures pratiques dans l'utilisation du financement et de l'assurance des risques climatiques et catastrophes (CDRFI)". Madagascar est officiellement représenté dans l'InsuResilience High Level Consultative Group de l'IGP, à travers le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

Une situation alarmante à Madagascar

Selon le Global Climate Risk Index 2020, Madagascar est le 4ème pays le plus vulnérable au monde face aux effets du changement climatique et le premier pays le plus exposé aux catastrophes naturelles (cyclones, inondations sécheresse) en Afrique. Le pays a pris conscience de la nécessité d'investir dans la préparation, l'atténuation et la prévention de ces phénomènes. Cependant, à l'image des initiatives pilotes mises en œuvre sur le territoire et au niveau de certaines régions, il apparaît nécessaire, d'insuffler aux efforts existants les renforcements nécessaires en vue d'une durabilité d'actions et au bénéfice des plus vulnérables. Il est primordial, d'appuyer l'instauration d'un cadre stratégique réunissant toutes les parties prenantes autour d'échanges sur la thématique du CDRFI. Le but étant d'apporter une contribution effective à la résolution des problèmes de mobilisation de ressources pour financer les actions prioritaires dans la gestion des risques climatiques et de catastrophes. C'est dans ce contexte que l'initiative MAP InsuResilience s'inscrit.

De la résilience climatique à travers un Partenariat Multi-Acteurs

Pour pallier les problèmes liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, financé par BMZ, CARE International à Madagascar et SAF/FJKM mettent en œuvre l'initiative MAP InsuResilience dont le but est de « Renforcer la résilience de Madagascar aux chocs climatiques, à travers la mise en œuvre efficace des mesures du CDRFI, piloté par un partenariat multi-acteurs ». Les actions du projet s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la considération du genre et le respect des droits humains.

L'initiative appuie le développement d'une plateforme multi-acteurs durable qui aborde le problème au-delà de la durée de vie d'un projet et rassemble les acteurs intéressés et engagés issues du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et de l'académie, tout en incluant d'une manière optimale les communautés locales vulnérables aux chocs climatiques. Du projet, il est attendu que la capacité des acteurs locaux à suivre la transparence des mesures de CDRFI au niveau national soit renforcée et que des options de financement concrètes soient pilotées par un partenariat multipartite.

Des apports de l'initiative aux efforts nationaux

Les résultats de l'étude de référence sur le CDRFI à Madagascar ont montré que le pays possède déjà certaines expériences et ressources disponibles en la matière, toutefois des renforcements sont nécessaires surtout au niveau de l'harmonisation et de la mise à l'échelle des actions existantes. Dans une optique de développement du MAP, la sollicitation des différentes catégories d'acteurs a permis de ressortir la volonté des parties prenantes locales à s'engager dans le processus tout en partageant leur vision d'un partenariat durable construit sur l'existant. De plus, l'importance de l'inclusion des collectivités territoriales décentralisées dans toutes actions a été mentionnée lors du dialogue thématique national mis en œuvre à Taolagnaro, pendant lequel les acteurs se sont regroupés pour discuter des problématiques du Grand Sud de Madagascar.

Quant à la considération des groupes vulnérables dans les activités liées au CDRFI, des partages sur l'intégration de la dimension genre ont démontré l'existence de capacités allant dans ce sens au niveau des différents acteurs. Toutefois, les premiers résultats de l'étude genre ont souligné quelques lacunes pour accompagner les efforts déjà accomplis.



National Thematic Dialogue, Fort Dauphin, janvier 2021



Kick-off workshop, MAP InsuResilience, Bonn 2019

STRENGTHENING CLIMATE RESILIENCE IN MADAGASCAR THROUGH THE MULTI-ACTOR PARTNERSHIP

According to 2020 Global Climate Risk Index, Madagascar is the 4th most vulnerable country in the world to climate change and the first in Africa. Thus, the need to invest in disaster preparedness, mitigation and prevention is an undeniably emergency for the country.

Disaster risk finance and insurance solutions, when used as part of a comprehensive disaster risk management approach, can enable more resilient economic development and help protect lives, livelihoods, businesses, infrastructures, and public finances by strengthening disaster preparedness, rapid response, and recovery. Under the overall coordination of CARE Germany, Germanwatch and the Munich Climate Insurance Initiative (MCII), and funded by BMZ (Federal Ministry German for Economic Cooperation and Development), MAP InsuResilience or "Multi-actor partnership on Climate and Disaster Risk Finance and Insurance (CDRFI) in the Context of InsuResilience Global Partnership (IGP)" implemented by CARE international and SAF-FJKM, constitutes an effort to rationalize actions and bring together the main stakeholders involved in disaster risk management and climate change at the national level, around climate change issues.

Through the promotion of a multi-stakeholder partnership at the national level and the strengthening of the main stakeholders, MAP InsuResilience aims to strengthen climate resilience in Madagascar, through the effective implementation of CDRFI mechanisms which are poverty-oriented, gender-sensitive and human rights-based, in the context of the IGP.

It is expected that the capacity of stakeholders to follow the finance and insurance mechanism will be strengthened and a multi-actor platform with representatives from government, private sector, CSOs and academia is operational.



Climat : POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME

La planète s'est déjà réchauffée de plus de 1°C depuis la période préindustrielle et les effets du changement climatique affectent les vies, les moyens de subsistance et la nature. La crise liée à la pandémie de COVID-19 a aggravé la précarité des communautés déjà vulnérables au changement climatique dans le monde et il n'a jamais été aussi urgent d'agir. Les inégalités croissantes, l'exclusion et la discrimination liées au sexe, à la pauvreté, à la race, à l'origine ethnique, le handicap et l'âge, accroissent la vulnérabilité aux effets du changement climatique et compromettent la résilience. De nombreuses personnes subissent les impacts de la crise climatique presque au quotidien.

Ainsi, CARE souhaite partager des suggestions sur les aspects importants à considérer dans les politiques ministérielles sur le climat et le développement, reflétant à la fois l'expérience concrète de CARE sur le terrain dans le renforcement de la résilience ainsi que notre engagement politique international dans les questions climatiques depuis plus d'une décennie.

CARE demande ainsi aux décideurs et aux acteurs de défendre les questions suivantes sur le climat et le développement :

- Augmenter les efforts pour l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes : CARE appelle le pays ainsi que les institutions de financement climatique à explorer toutes les possibilités pour accroître l'implication et l'accès des organisations locales, en particulier les organisations de défense des droits des femmes et les partisans de l'égalité des sexes dans les actions climatiques. CARE est ouvert à l'idée d'apporter sa propre expérience pratique de **l'action climatique sensible au genre**.

En ces temps de crise, il est absolument nécessaire d'investir dans l'éducation et la sensibilisation des femmes et des filles afin d'encourager la participation et le leadership en matière de climat, ainsi que de faciliter l'acquisition des compétences spécifiques nécessaires à l'emploi, la planification et la mise en œuvre d'une économie verte et résiliente au changement climatique.

- Augmenter le financement disponible pour l'adaptation au-delà de 2020 : CARE considère qu'il est essentiel que les pays développés augmentent leurs promesses de financement pour

le climat pour la période allant jusqu'à 2025. Tous les bailleurs de fonds doivent s'efforcer ainsi d'allouer au moins 50% du financement climatique, en respectant l'équilibre entre le financement de l'adaptation et de l'atténuation envisagé dans l'Accord de Paris. La croissance de la production agricole au niveau mondiale sera réduite de 30% d'ici 2050, ce qui affectera la subsistance de 500 millions de petites productrices. Selon les projections actuelles, le changement climatique va basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté à l'horizon 2030.

- Renforcer les canaux existants de financement climatique : il existe de multiples initiatives de financement climatique. Cependant, en 2017-2018, on estime que seuls 20,5% des financements bilatéraux pour le climat sont mobilisés pour les pays pauvres. Cela signifie que nous devons faire plus pour garantir que le financement climatique atteigne les personnes les plus vulnérables au changement climatique. CARE suggère de renforcer les canaux établis qui offrent également un accès direct et qui ont fait des progrès en matière d'intégration de l'égalité des sexes, tels que le Fonds d'adaptation, le Fonds pour les pays les moins avancés ou le Fonds Vert pour le Climat.

- Traiter les pertes et les dommages : les pays en développement doivent prendre en compte les pertes et les dommages causés par les impacts climatiques, en plus de l'adaptation préventive. Cependant, nous trouvons préoccupant que l'approche du gouvernement ignore la dure réalité des pertes et dommages et ne prévoit pas d'espace explicite pour en discuter. Il est nécessaire de souligner l'importance de mettre les pertes et dommages sur la table de la COP26, d'explorer, dans le cadre de sa préparation, les moyens et les outils permettant de générer des financements pour faire face aux pertes et dommages.

- Renforcer les contributions et l'engagement de la société civile aux actions climatiques : les OSC peuvent contribuer de manière significative à relever le défi de la crise climatique, tant en termes de soutien à la mise en œuvre d'actions menées au niveau local et de renforcement des voix locales, marginalisées à différents niveaux. CARE insiste sur la nécessité de considérer la société civile comme un partenaire de l'action climatique, en garantissant un espace civique pour son engagement et en apportant un soutien pour une société civile vivante, inclusive, diverse et efficace.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Région Analanjirofo COLLABORATION ET SOLIDARITÉ DES ACTEURS LOCAUX

La mobilisation et la collaboration des acteurs locaux constituent un élément essentiel pour contribuer efficacement à la protection de nos richesses naturelles.

Du 8 au 10 septembre dernier, un atelier de concertation et de rencontre avec les populations locales a eu lieu à Ambo-dihasy, dans la Commune rurale de Saranambana. Cette rencontre a été menée par le Gouverneur de la Région Analanjirofo, le Dr RANDRIAMANANTENA Marcellin, accompagné d'une délégation constituée par le Maire, les Directeurs régionaux des départements ministériels du pays, les Chefs fokontany et les Tangalamena.

Le Directeur de l'Environnement et du Développement Durable de la Région Analanjirofo a profité de cette descente pour sensibiliser la population locale sur l'importance de la protection de l'environnement. Dans ce sens, la DREDD Analanjirofo mise sur le renforcement des stratégies de lutte contre les feux à savoir la mobilisation des structures locales de lutte contre les feux (KASTI), la mise en place de pare-feu et la préparation des pépinières pour les campagnes de reboisement. Les Fokontany et les Communes concernés vont également prendre part à ces activités.

La responsabilisation de tout un chacun dans les actions de protection et de conservation constituent un moteur de développement pour notre pays.

Centre vert à Ihosy RENFORCEMENT DE LA PARTI- CIPATION ET MOBILISATION DES CITOYENS

Le renforcement de l'éducation environnementale figure parmi les priorités du Ministère afin de responsabiliser les citoyens dans les efforts de protection de l'environnement.

La cérémonie officielle d'inauguration du Centre Vert dans le District d'Ihosy, Région Ihorombe a été effectuée le 01 septembre dernier. Le Centre constituera non seulement un lieu de partage, de conseils et de documentation sur l'environnement mais recevra également les demandes de jeunes plants pour les campagnes de reboisement. Par ailleurs, afin de sensibiliser la population à consommer de manière responsable, une exposition des alternatives à l'utilisation des plastiques est également mise en avant dans le Centre.

Cette initiative a été réalisée grâce à la collaboration de Madagascar National Parks, de MICET (Malagasy Institut pour la Conservation des Ecosystèmes Tropicaux), de la Région, Préfet et Commune de Ihorombe avec la DREDD Ihorombe.



« Madagasikarantsika ! Ho rakofantsika Ala » UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ POUR REVERDIR MADAGASCAR

Le défi que le Président de la République Andry Rajoelina a lancé à travers son Velirano n°10 est de reverdir Madagascar.

Le projet « Madagasikarantsika ! Ho rakofantsika Ala » va mettre en place 5 parcs botaniques de 120 ha chacun, représentant Madagascar en miniature. Jusqu'à 1 million d'arbres endémiques et à croissance rapide seront plantés dans ces parcs.

Le projet vise à :

- ▶ Créer des emplois à travers la priorisation des mains d'œuvres locales pour l'aménagement et la sécurisation des parcs ;
- ▶ Développer des activités créatrices de revenus à travers l'agroforesterie et la plantation d'arbres fruitiers ;
- ▶ Faire des parcs une attraction pour les touristes nationaux et internationaux.

Le projet est financé par Imperial Brands Madagascar, une entreprise qui souhaite accompagner le Ministère de l'environnement et les Régions, dans cette noble mission de reverdissement et de préservation de notre biodiversité.

Le MEDD se réjouit de l'implication du secteur privé dans le cadre de leur RSE et entend faire de ce projet un vrai modèle gagnant-gagnant.



Ambatofinandrahana

PRÉSERVATION DE LA FORÊT DE TAPIA A TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SOIE

La forêt de Tapia est une formation végétale endémique de Madagascar présente surtout dans les Hautes Terres. Elle joue un rôle important dans l'économie locale notamment pour l'élevage de vers à soie. Pour la Région Amoron'i Mania, la filière soie constitue une source de revenu pour les familles qui travaillent dans la fabrication de linceuls, des écharpes ou autres produits en soie. Ainsi, la population locale veille sur la forêt de Tapia, habitat des vers à soie, afin de pérenniser leurs activités.

Dans le District d'Ambatofinandrahana le Comité d'orientation et de suivi du Projet de Promotion de la filière soie a tenu une réunion le 08 octobre concernant la protection de la forêt de Tapia. Un Centre de grainage sera mis en place dans le District. Les communautés locales procèderont également au reboisement de 60 000 jeunes plants de Tapia par an dans 10 Fokontany. Par ailleurs, 29,2 km de pare-feu ont été mis en place afin de lutter contre les feux.

Cet atelier a vu la participation de la DREDD Amoron'i Mania, de l'ONG Ny Tanintsika, du CEF Ambatofitorahana, du Maire de la Commune d'Ambatofitorahana, des Représentants de la plateforme de protection de la forêt de Tapia d'Ambatofitorahana ainsi que des représentants des étudiants chercheurs sur le Landibe (*Brocera cajani*) de l'Université d'Antananarivo.

RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Dans son approche, le MEDD mise sur la valorisation des résultats de recherche scientifique afin d'améliorer la protection et la gestion de nos ressources naturelles. Un atelier de réflexion interne pour la coordination des actions en matière de recherche scientifique relative à la gouvernance environnementale s'est tenu à Soanala Ambatobe le 3 décembre.

Cet atelier s'inscrit dans la mise en œuvre de l'accord-cadre entre le MEDD et le MESUPRES signé le 29 octobre dernier pour une gestion durable des ressources naturelles. Les participants ont procédé à l'identification des besoins et à la définition des orientations stratégiques en termes de recherches scientifiques afin de répondre aux défis écologiques du pays. Cet atelier a ainsi permis de se concerter sur les différentes pistes de collaboration qui vont orienter les actions et les stratégies à mettre en œuvre afin de renforcer la protection de l'environnement et promouvoir un réel développement durable.

Le saviez-vous ?

Le Tapia

Aussi appelée hazondandy, voampaka ou voantapia est une formation végétale endémique de Madagascar. Le Tapia peut atteindre 9 à 12 m de hauteur. La forêt de Tapia protège le sol de l'érosion et joue un rôle dans l'atténuation des impacts du réchauffement climatique. Notons que 1 ha de forêt de Tapia peut stocker jusqu'à 10 tonnes de carbone. Les forêts de Tapia constituent également un habitat naturel pour une diversité faunistique dont les tenrecs, les oiseaux, les vers à soie, etc.

Madagascar dispose d'environ 131 900 ha de Tapia. Ces forêts sont surtout localisées dans les régions Itasy, Amoron'i Mania, Vakinankaratra et dans le Massif de l'Isalo. L'exploitation du Tapia contribue au développement socio-économique de ces régions à savoir l'élevage de vers à soie. Notons que cette filière fait partie des activités génératrices de revenus pour la population environnante. La forêt de Tapia abrite des champignons combustibles et produit des fruits qui peuvent être exploités dans la fabrication de boissons.

A Madagascar, la dégradation des forêts de Tapia est surtout due à l'agriculture sur-brûlis et à la surexploitation du bois pour la production de charbon.

Le Ministère mise ainsi sur le renforcement de la participation des communautés locales dans la protection et l'exploitation durable de cette ressource naturelle.

Le Fosa de madagascar

Le fosa ou *Cryptoprocta ferox* est un mammifère carnivore endémique de Madagascar. Le fosa adulte mesure 80 à 120 cm et pèse entre 6 et 13 kg. Cette espèce animale a une espérance de vie de 15 à 20 ans. Cet animal vit dans les forêts denses de Madagascar et chasse les animaux tels que les tenrecs, les oiseaux, les reptiles, etc.

Menacé de disparition à cause de la destruction et de la dégradation des forêts naturelles, le fosa est chassé par la population locale pour protéger les élevages de volailles.

Actuellement, Madagascar ne compte plus qu'environ 2 500 fosa. On les retrouve surtout dans le Parc National de Midongy Sud et aussi dans le Parc National de Masoala.

Animal emblématique de Madagascar, le Fosa représente également un attrait touristique pour le pays. Pour conserver cette espèce, la protection de leur milieu naturel est de rigueur.

Localisé dans le District de Mitsinjo dans la province de Mahajanga, le complexe des zones humides de Mahavavy – Kinkony fait partie de la zone d'importance pour la conservation des oiseaux de l'ouest malgache (Stattersfield et al 1998, ZICOMA 1999). Ce complexe Mahavavy Kinkony (CMK) couvre une superficie d'environ 302 000 ha.



COMPLEXE DES ZONES HUMIDES MAHAVAVY-KINKONY

L'aire Protégée Complexe des Zones Humides Mahavavy-Kinkony abrite 9 espèces de Primates entre autres *Propithecus verreauxi coronatus* et *Haplemur griseus*, 30 espèces poissons dont le *Paretroplus dambabe* (endémique locale), *Paratilapia polleni*, *Paretroplus petiti*, 37 espèces herpétofaunes. Cent trente-trois (133) espèces d'Oiseaux ont été répertoriées sur la diversité faunistique dont l'*Amaurornis olivieri*, le *Threskiornis bernier*, l'*Ardeola idae*. Du point de vue floristique, 169 espèces florales ont été inventoriées dont *Arboa integrifolia*, *Borassus madagascariensis*.

Le site est surtout connu sur sa richesse aviaire, surtout en oiseaux d'eau. Il est également un lieu d'hivernage pour les oiseaux migrateurs tels que les flamands et diverses sternes.



Dotation matériel AGR 3

1. A part les activités de restauration des différents habitats naturels (fleuve, rivière, lacs, baies, Mangroves et forêts), des travaux de suivi et de surveillance sont effectués régulièrement avec la participation de la population. Lorsque l'équipe de l'ASITY a effectué ces travaux de surveillance 21 paniers et 7 sacs de poissons séchés ont été capturés pendant la période de la fermeture de pêche cette année. Et la population locale convaincue de l'importance de la gestion durable des ressources naturelles n'hésite pas d'appliquer les lois.

2. Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides, des séances de sensibilisation de la communauté locale ont été effectuées. L'objectif est de sensibiliser la population sur l'importance des zones humides pour assurer à la population un accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante pour assurer son bien-être. Pour cette année, suite à la pandémie, ASITY Madagascar ne peut pas organiser une grande manifestation comme il a fait mais se contenter des séances de sensibilisation au niveau des villages.

3. La collaboration avec la communauté locale a permis de voir que la réduction des pressions sur les ressources naturelles dépend étroitement de la qualité de vie de la communauté locale. Pour aider la population locale plusieurs activités de développement sont entreprises avec l'appui des différents bailleurs et programmes. Dernièrement, des dotations des matériels pour les Activités Génératrices de Revenu ont été effectuées (apiculture et artisanat). Et dans le but d'améliorer la production rizicoles, ASITY Madagascar promeut activement l'utilisation des techniques modernes, comme le Système de Riziculture améliorée à travers des séances d'information, de sensibilisation ainsi que des séances de formation théorique et pratique.

SAGE a grandement contribué à l'atteinte de l'objectif national de 60 millions d'arbres pour la campagne de reboisement 2020. Les activités réalisées par l'association pendant cette campagne comprennent aussi bien le reboisement que la restauration.



Briefing des communautés avant la mise en terre

Reboisement et restauration dans l'Aires Protégée Ambohit'Antsingy Montagne des Français

En tant que gestionnaire de l'Aire Protégée Montagne des Français, SAGE se doit de s'adonner au reboisement et à la restauration conformément à ses engagements auprès du Ministère de tutelle. La mise en terre répond à un double objectif :

- Le reboisement pour répondre aux besoins des communautés en bois d'énergie et de chauffe et pour le retour du couvert végétal dans les zones d'utilisation durable du site.
- La restauration des habitats dégradés à l'intérieur du site.

En tout, 24 532 plantules ont été produites en pépinières et mises en terre sur une superficie de 18 hectares dont 10 500 pour la restauration, 11 000 pour le reboisement avec l'appui de la FAPBM et du consortium CD29/CBNB ainsi que 3 032 entre les deux systèmes de reforestation avec l'Appui de MBG et d'AVG. Les espèces les plus courantes ont été respectivement Bonaramamy (*Albizia sp.*), Mandrirofo (*Hymenae averrucosa*) Somotsohy (*Stereospermum longiflorum*), et Taindalitra (*Antidesma madascariensis*).



Préparation à la mise en terre

Reboisement et restauration dans les Aires protégées communautaires du projet APAA

Parmi les objectifs du projet Approche Paysage Atsimo Andrefana, ou APAA figure la mise en protection de 100 000 ha de forêts sèches à travers la mise en place d'Aires Protégées Communautaires (APC)

D'ores et déjà, les communautés locales structurées en associations et futures délégataires des APC ont été sensibilisées pour effectuer des activités de reboisement. Rappelons ici que le reboisement figure parmi les attributions de tout gestionnaires d'Aires Protégées. Ainsi, 20 575 plantules ont été mises en terre sur une superficie totale estimée à 22 hectares avec une moyenne de 935 jeunes plants/ha dans les zones d'utilisation durable et de reboisement des APC Loharano et Vezo, Mikea Mitambatra dans le District de Toliara II, Lovasoa dans le District de Morombe et Tahiry dans le District de Betioky Atsimo.

Les espèces les plus prisées ont été Acacia (*Acacia mangium*), Kily, (*Tamarindus indica*), Kapaipoty (*Gyrocarpus americanus*).

Les plantules ont été mises à disposition par Toliara Green, PACAR et le centre forestier de Milomboka ainsi que les communautés locales elles-mêmes.



PROMOTION DE LA FILIÈRE BAMBOU À MADAGASCAR

Le bambou, une activité très prometteuse de nos jours. La création du CMBART, ou Centre for Malagasy Bamboo Resource and Technology (CMBART), par la collaboration entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le INBAR Madagascar, a été pour objectif de contribuer à la sauvegarde de l'environnement et d'introduire les produits en bambou à être compétitifs sur le marché.

En tant que centre, CMBART forme les artisans à concevoir, développer et produire, en utilisant des technologies et des équipements modernes pour la transformation du bambou avec les techniciens et formateurs issus de diverses entités œuvrant pour le développement de la filière bambou à Madagascar. Les principales activités de CMBART seront :

- identifie les agriculteurs,
- les motive en expliquant les avantages du bambou,
- organise des formations pour les plantations familiales et conseille à propos des techniques agricoles comme les systèmes d'irrigation et de fertilisation,
- accompagne depuis l'aménagement du territoire, l'identification des espèces à planter, la fourniture de matériels de plantation, supervise et surveille les activités de plantation.

Vu ces activités, le CMBART s'engage à créer un environnement propice à la création de moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté en donnant aux communautés les moyens de disposer de technologies applicables aux zones rurales pour un développement plus propre.

Il met à la disposition son expertise dans tous les domaines dans les quatre centres de formations et de Production Commune (CTPC).

Si la filière bambou vous intéresse, veuillez-vous adresser au CPTC Tongarivo Tanjombato – Antananarivo
034 14 277 05 / jyvesr@gmail.com

CONTRÔLES FORESTIERS ET PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES RENFORCÉS DANS LA RÉGION ALAOTRA MANGORO

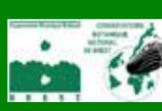
Les ressources forestières tiennent une place importante dans la lutte contre le changement climatique mais jouent également un rôle dans le développement des activités de production de la population. La forêt purifie l'air, protège le sol de l'érosion et procure de l'eau potable. Cependant, les pressions anthropiques à savoir les pratiques agricoles non durables, la déforestation et le charbonnage menacent sur cette ressource.



Dans la région Alaotra Mangoro, l'équipe de la DREDD renforce les missions de contrôle forestier avec la collaboration des autorités et communautés locales. 3,5 ha de forêt naturelle ont été défrichés dans le fokontany d'Andonala, Commune rurale d'Ambatovola. Durant cette descente, 3 Ha de forêt dans le fokontany Ambohidray Commune rurale de Morarano Gare a également été détruite par des exploitants illicites. 192 sacs de charbon ont été saisis, 04 campements, 07 fours de carbonisation allumés et 06 fours abandonnés ont également constatés sur les lieux. Les autorités locales procèdent actuellement aux investigations sur ces infractions environnementales. Depuis le 11 septembre 2020, l'équipe de la DREDD poursuit les missions de contrôle à Ambatondrazaka, Amparafaravola et Andilamena.

La DREDD Alaotra Mangoro se concerta également avec les acteurs locaux à savoir les Chefs Fokontany, le Maire et les VOI pour mettre en place une stratégie durable de prévention et de lutte contre les feux.

L'association SAGE adresse ses remerciements aux partenaires techniques et financiers suivants qui l'ont appuyé pour apporter une contribution à l'atteinte de l'objectif national de reverdissement de Madagascar



Toliara green,
PACAR
Centre forestier
de Milomboka

Siège du SAGE - ANTANANARIVO
Lot VI 21 D Bis
Villa RANOROSOA Ambatoroka
Tel: 020 22 680 73

SAGE Antsiranana
7 Rue Bruyère de l'Isle
Place Kabary
Tel: 032 42 463 79

SAGE Mahajanga
Lot 149 Parcelle 565 /
1019 J 0020 Morafeno
Tel: 032 02 616 78

SAGE Toliara
Lot N 2629 GJ Place Monja
Jaona Tsimenatse Toliara
Tel : 034 20 100 73

SAGE Nosy Be
Chez Librairie Naima
Camp Vert 1ère étage
Tel: 032 02 318 76

✉ sage@blueline.mg | 🌐 SAGE Fampandrosoana Mahariitra

RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DES DREDD POUR ASSURER LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

Le Ministère mise sur une approche multisectorielle dans la mise en œuvre de sa politique environnementale et collabore avec différents secteurs.

Le GIZ figure parmi les partenaires du MEDD œuvrant dans la protection de l'environnement. En effet, le renforcement de la lutte contre le changement climatique ainsi que la protection et l'exploitation durable des ressources naturelles au profit des communautés locales figurent parmi les axes d'intervention du GIZ à Madagascar.

Ainsi pour soutenir les DREDD dans la réalisation de leurs missions et dans la mise en œuvre des activités de surveillance et de contrôle au niveau local, le MEDD procède actuellement au renforcement de leurs équipements. Ainsi, grâce à l'appui du GIZ, les DREDD Haute Matsiatra, Amoron'i Mania et Vakinankaratra ont été dotés chacune d'un véhicule 4x4 ainsi que de matériels informatiques.

La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable s'est rendue dans ces régions pour la distribution de ces dons avec les responsables au niveau local à savoir les Gouverneurs de Région, les Maires, les Préfets et les Députés. Le Ministère est reconnaissant par rapport à l'appui de GIZ dans l'octroi de ces équipements.

LA DREDD ANOSY A ÉTÉ DOTÉE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Le MEDD poursuit ses efforts pour équiper toutes les équipes au niveau régional afin de les appuyer dans leur mission au niveau local.

Comme les autres Régions, la DREDD Anosy vient également d'être dotée d'un véhicule tout terrain ainsi que de matériels informatiques constitués d'ordinateurs et d'imprimantes. L'objectif est de dynamiser le traitement des activités au sein de la DREDD Anosy afin qu'elle puisse améliorer la réalisation de sa mission de contrôle et de protection de l'environnement.

Le Ministère promeut également la décentralisation des actions comme stratégie de protection de l'environnement. A l'occasion de cette visite dans la Région Anosy, la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a également discuté avec les équipes de la DREDD Anosy des stratégies et actions à mettre en œuvre concernant la Vision Madagascar verte, les efforts à mobiliser dans les campagnes de reboisement, la lutte contre le feu et le renforcement de l'éducation environnementale.



LA DREDD ANALAMANGA ET L'ONE ONT CONSTATÉ LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE À ANTSAMPANDRANO ILAFY

Après les plaintes de la population du Fokontany Antsampan-drano, Commune Ankadikely Ilafy concernant la pollution de leur rivière, la DREDD Analamanga et l'ONE se sont rendus sur place.

Il s'agit d'une production d'huile essentielle de gingembre. Le promoteur dispose de trois sites dont BIOSOIL et BIOESSENCE qui sont des sites de production et BIOTRANS un site de stockage et pépinière. Seul BIOSOIL détient les autorisations administratives comportant l'Autorisation environnementale (PREE) déléguée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et l'Artisanat (MICA), l'autorisation d'installation, le certificat d'existence.

Les installations ne sont pas conformes aux normes. Les alambics sont installés trop près des rivières et les bassins de traitement ne sont pas étanches, d'ailleurs leur capacité est insuffisante, d'où le déversement dans la rivière Imamba. Les lavandières ont donc été contraintes de cesser leur activité à cause de cette pollution.

Il est ainsi recommandé que l'entreprise dispose des autorisations requises au niveau communal, sectoriel et notamment un permis environnemental pour le site BIOESSENCE. Il est également exigé que les infrastructures soient mises aux normes pour le traitement des eaux usées et des déchets et éviter la pollution de la rivière. La cessation des activités du site BIOESSENCE est recommandée jusqu'à la régularisation de ces manquements.



Région Vatovavy Fitovinany

BÉNÉFICIE D'UNE INFRASTRUCTURE MODERNE POUR ATTÉNUER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ZONE CÔTIÈRE



L'impact des changements climatiques sur les zones côtières à Vatovavy Fitovinany se manifeste par l'inondation des zones basses côtières. En 1997, le recul des côtes de Madagascar a été estimé entre 5,71 m et 6,54m. Ce phénomène risque d'engloutir environ 225 m en 2100. En outre, ce phénomène se manifeste aussi par l'augmentation du niveau de la mer, entraînant une érosion côtière et une intrusion d'eau salée ; mais aussi le recul des lignes de côte et le blanchissement des coraux.

C'est pour atténuer ces phénomènes que Madagascar a bénéficié du Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA) financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Il s'agit d'un projet visant à réduire la vulnérabilité des zones côtières face aux variabilités et aux changements climatiques.

Ce projet est exécuté par le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques / Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (BN-CCCREDD+)

du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Il consiste à construire une infrastructure de protection côtière dans les villes de Manakara Be et d'Ampilao.

Un mur de béton d'une longueur de 200 ml va être construite à Manakara be et un mur de protection de berge en maçonnerie de moellons reposant sur de semelle en béton d'une longueur de 50 ml à Ampilao. Un remblayage de sable pour le rechargement de la plage sera exécuté au niveau des 2 infrastructures.

Le projet en question intervient dans des zones côtières identifiées prioritaires dans le programme d'Action National d'Adaptation au changement climatiques de Madagascar (PANA) à savoir : Atsinanana, Boeny, Menabe et Vatovavy Fitovinany. Il a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) le 31 juillet 2014. Sa mise en œuvre a effectivement débuté en novembre 2014, pour une clôture théorique en novembre 2019. Suite à une extension sans implication budgétaire, la date de clôture attendue est reportée en Aout 2021.

Monsieur le Président de la République de Madagascar Andry Rajoelina en compagnie de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale et de Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, de Monsieur le Gouverneur de la Région Vatovavy Fitovinany et des représentants du PAZC ou Projet d'Adaptation de la gestion des zones Côtières aux changements climatiques ont posé la première pierre pour lancer la construction aujourd'hui.

Région Haute Matsiatra RESTAURATION FORESTIÈRE ET RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX

Les Directions régionales de l'Environnement et du Développement Durable représentent le MEDD au niveau des Régions. Elles mettent en œuvre la Politique environnementale, forestière et relative au développement durable au niveau des Régions.

Les DREDD s'assurent de la supervision technique, coordonnent les relations et collaborations avec toutes les parties prenantes au niveau local tout en intégrant les dimensions "Environnement et développement durable" au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées. Les responsables au niveau central effectuent le suivi et le contrôle de l'exécution des activités techniques conformément à la Politique Générale de l'Etat en matière d'Environnement. Le 22 novembre dernier, la délégation dirigée par la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a rencontré les équipes au sein de la DREDD Haute Matsiatra. Les échanges se sont concentrés sur la stratégie et les actions à mettre en œuvre

en vue de renforcer la protection de l'environnement. Les points stratégiques sensibles au feu seront également évalués et identifiés afin de faciliter les interventions des agents du MEDD en cas de feux de brousse. Pour ce faire, les communautés locales seront impliquées davantage dans les actions et les initiatives locales pour protéger l'environnement. Le reboisement utile et de proximité sera mis en œuvre dans la Région afin de restaurer les zones dégradées. La société Quimpex travaille de près avec la DREDD Haute Matsiatra dans la restauration forestière et a jusqu'ici produit 200 000 jeunes plants. Les actions de restauration forestière sont primordiales afin de préserver les ressources en eau de la Région. Dans sa vision d'améliorer la gouvernance environnementale, le MEDD priorise les échanges avec toutes les Directions et services afin de mieux coordonner les activités à tous les niveaux tout en veillant à instaurer une relation de proximité avec toute l'équipe.

Lutte contre les feux

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ



Le Régiment militaire et le Commandant de Groupement de la Gendarmerie de la Région Melaky se mobilisent avec la population et les autorités locales dans la lutte contre les feux.

Ils multiplient ainsi les efforts dans la poursuite des auteurs de crimes environnementaux et participent également dans la mise en place de pare-feu pour lutter contre les feux de brousse dans la région. Pour soutenir cette lutte, la DREDD Melaky renforce les encadrements de ces acteurs afin d'assurer une in-

tervention efficace dans la lutte contre ces infractions. Le MEDD est reconnaissant envers les forces de l'ordre pour leur précieuse collaboration afin de protéger nos ressources naturelles communes.

MOBILISATION DES FORCES DE L'ORDRE DANS LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA RÉGION ATSIMO ANDREFANA

Un atelier de sensibilisation et de renforcement des engagements des forces de l'ordre s'est tenu le mercredi 08 juillet dernier avec la participation des représentants de la Circonscription Inter-Régionale de la Gendarmerie Nationale, des Officiers de Police Judiciaire et des Maires des communes longeant la RN9.

Le renforcement de la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles autour des Aires Protégées figure parmi les points discutés durant la rencontre entre ces acteurs. En effet, la région fait actuellement face à de multiples pressions exercées sur les aires protégées à savoir les coupes illicites et la déforestation pour le charbonnage.

Dans le cadre de la lutte contre les délits environnementaux, le Ministère travaille de concert avec le Ministère de la Justice, le Ministère de la Défense Nationale ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie et le Ministère de la Sécurité Publique.

La collaboration et la mobilisation de tout un chacun dans la protection de l'environnement sont fortement encouragées par le Ministère.



« Sensibiliser, éduquer, informer et mobiliser les citoyens, les communautés et les partenaires à être conscients et agir face aux enjeux environnementaux actuels pour le développement durable et la bonne gouvernance des ressources naturelles à Madagascar » telle est la conviction du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour la réalisation de sa mission.

Grâce à la collaboration avec le « Programme de protection et d'exploitation durable des ressources naturelles à Madagascar » (PAGE 2/GIZ).

Le « PROJET HIAKA HO AN'NY ALA » est mise en œuvre à partir de ce jour dans les 22 régions. Il s'agit d'une Campagne d'Information, d'Education et de Communication Environnementale à l'échelle nationale. La diffusion de chansons de sensibilisation, de spots de sensibilisation dans les chaînes de radios locales et nationales, la mise à l'échelle d'affiches et guides de reboisement dans les écorégions humide, sèche, aride et semi-aride et les mangroves seront entre autres les principales activités à réaliser.

Le MEDD entend se rapprocher davantage de la population afin de partager les enjeux de la préservation de l'environnement. Cette collaboration tombe à pic en cette période de pluie et de commencement des activités de reboisement.

Un grand merci à la GIZ, un partenaire fidèle du MEDD pour cette précieuse collaboration.



DE NOUVELLES BASES GUIDERONT TOUTES LES ACTIONS MENÉES PAR MNP CETTE ANNÉE

Madagascar National Parks adopte de nouvelles orientations pour dynamiser son équipe et renforcer les méthodes de travail dans l'atteinte des résultats tangibles et quantifiables.

Assurer que le réseau protège un ensemble représentatif du patrimoine naturel national et ensuite veiller à la valorisation et à la conservation durable de ce réseau ; ce sont les engagements sur lesquels se focalise Madagascar National Parks (MNP) depuis son existence. Pourtant, la réalisation de ces activités requiert un financement consistant. « Acquérir une autonomie financière », tel est le but que se fixe MNP, selon le message lancé par son Directeur Général, Dr Mamy RAKOTOARIJAONA. Cet objectif est pragmatique afin de pouvoir assurer ses propres charges dont les frais de gestion et les rétributions du personnel.

Des études ont été effectuées en 2014 pour apporter cette pérennité financière et technique, suivis de sa mise en œuvre. L'accomplissement de ce plan se poursuit jusqu'à présent, car au début de l'année 2020, la pandémie du Covid-19 entraînant la fermeture des frontières a retranché l'exploitation de l'écotourisme et retardé l'exécution des projets d'innovations prévues par l'organe. Pendant la crise sanitaire, la prise des décisions importantes était fatidique pour MNP. Ce mécanisme remet en place la structure hiérarchique visant à réduire le nombre des personnes œuvrant au siège par rapport aux agents dans les sites. Le nombre du personnel de MNP diminue ainsi de 12%. Pourtant, cette réduction correspond à une démarche qui anticipe les attentes.

La réforme entraîne aussi la fusion de certains postes et aussi la fusion de certaines Unités de Gestions des Aires Protégées. Citons par exemple celle de Nosy Hara avec Montagne d'Ambre, Analamerana avec Ankarana ou encore Andohahela avec Cap Sainte Marie. De 36 Unités de Gestion pour manager les 43 Aires Protégées, il n'en reste à ce jour que 30. L'autonomie des sites est éventuellement sollicitée afin de compléter les DEAP (Droits d'Entrée dans les Aires Protégées) et élargir leur marge commerciale. De manière indépendante, chaque site pourrait accroître ses propres fonds et couvrir ses frais. Le rôle des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sera de garantir le financement des projets de développement. Tout en misant sur de nouvelles perspectives de croissance, cette nouvelle réorganisation met à l'épreuve l'image de MNP.



Lors de la Réunion des Unités de Gestions (RUG) qui s'est déroulée au siège au mois de février, l'administration introduit des nouvelles orientations. Elles sont au nombre de cinq, à savoir l'autonomie progressive, la recherche de résultats et performances, l'esprit d'appartenance, la communication et le sens de partage pour assurer la notoriété de l'entité et surtout projeter une meilleure progression dans sa mission de conservation. Ce seront les nouvelles bases qui vont guider toutes les actions menées par MNP cette année. Un véritable défi entrepris. L'autonomie progressive déployée favorisera la mise en place d'un climat économique indenne. Afin de certifier une fluidité des flux d'information engageant un sens de partage, la communication tant à l'interne qu'à l'externe sera élargie. En parlant de communication interne, il va falloir raviver l'esprit d'appartenance de chaque membre afin d'établir une atmosphère sociale conviviale et motivante pour obtenir des aboutissements positifs. Par rapport à ces nouvelles directives, les équipes se sont remis en selle pour travailler durement en espérons que les efforts pour cette année seront favorables.



CONSERVATION DES ESPECES CLES MENACEES PAR MULTIPLICATION VEGETATIVE

La rareté des pieds semenciers des espèces clés menacées dans le cadre du projet COKETES, a conduit au développement des différents essais de multiplication végétative.

- ▶ Réussite de la technique de multiplication par marcottage menée par l'équipe du SNGF sur les espèces *Ocotea sp.*, *Weinmannia sp.* et *Callophyllum sp.*



Approche de conservation des espèces clés : PROMOTION DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS PÉRENNES

L'approche par espèce développée dans le cadre du projet COKETES par l'équipe du SNGF, a conduit à une prise de conscience de la population locale sur l'importance de la forêt et des espèces menacées, les conduisant à participer activement dans leur conservation.

Pour réduire l'utilisation des ressources forestières, des échanges, des études et analyses ont été menées avec les populations locales pour identifier des activités pérennes et qui permettront de générer des sources de revenus permanents. De ce fait, les activités relatives à la culture de rente sont les plus prisées ainsi que la cuniculture.

Pour assurer efficacement la conservation des espèces menacées, des formations et des dotations d'intrants aux populations les plus impliquées et les plus motivées dans leur conservation, ont été menées par l'équipe du SNGF.

Au total :

- 60 lapins ont été distribués sur 30 bénéficiaires et 1000 plants de caféiers pour 100 bénéficiaires à Sandradahy ;
- 1000 lianes de vanille distribuées pour 42 bénéficiaires à Bekorakaka ;
- 89 poulets (Akoho gasy) distribués pour 26 bénéficiaires à Analamihoatra Tsiacompaniry ;
- 123 personnes formées sur la culture de vanille à Tsiacompaniry.



GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

A travers une bonne planification de récolte, les semences forestières de qualité assurent le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces avec leurs caractères génétiques d'origine.

Récolte bien planifiée : GRAINES FORESTIÈRES DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉS

Les critères de **choix des essences** :

- ▶ Les **objectifs de reboisement** comprennent la production ligneuse (bois d'œuvre, bois de chauffe, bois de service...); la production non-ligneuse (apiculture, huiles essentielles, ...); l'ornementation (parcs et jardins, espaces verts...), la production à vocation alimentaire (fruitiers...), ou encore la restauration des fonctions écologiques de la forêt (protection, restauration de la fertilité du sol ...)
- ▶ Les **conditions écologiques des zones de plantations**, principalement des conditions édaphiques, topographiques et climatiques.

Selon l'OCDE, le **provenance** se définit comme l'endroit où pousse un peuplement d'arbres, plus précisément comme étant l'emplacement géographique dont les plantes sont originaires et où leurs caractères génétiques se sont développés par sélection naturelle (Zumer-Linder, 1979).

La provenance idéale, doit être :

- ▶ composée d'un ensemble d'arbres de constitution génétique semblable (et nettement différente de celle des autres provenances) et susceptibles de se reproduire par croisement;
- ▶ suffisamment vaste pour permettre la récolte de semences en quantités suffisante définie par des limites identifiables sur le terrain.



Les **peuplements** sont souvent constitués de plantations. Les vergers à graines constituent un cas particulier de peuplements à graines étant donné qu'ils sont conçus en vue de la production semencière avant leur plantation et qu'ils sont en permanence exploités à cette fin.

Selon les normes de l'OCDE, les peuplements à graines peuvent être classés en 4 catégories :

- ▶ Matériel identifié (norme minimale);
- ▶ Matériel sélectionné de peuplements situés dans des régions de provenance bien définies;
- ▶ Matériel de vergers à graines non contrôlés susceptibles de fournir des graines de qualité élevée;
- ▶ Matériel contrôlé qui est génétiquement amélioré.

Néanmoins, quelle que soit la catégorie de peuplement, les caractéristiques de bases suivantes doivent être respectées :

- Une bonne croissance: observée sur au moins 10 arbres dominants
- Forme convenable : rectitude et circularité des tiges
- Résistance et adaptation face aux agents physiques (Feu, vent, grêle etc.) et biologiques (insectes, champignon etc.)

A ces caractéristiques de base s'ajoutent des caractéristiques particulières qui sont :

- Homogénéité: monospécificité pour limiter l'hybridation
- Age: suffisamment mature
- Surface: le plus vaste possible (au moins 1ha)
- Isolement: isolé dans un rayon d'au moins 200m
- Accessibilité: facile d'accès





Reboisement Mangroves MAEP – DGPA FORÊT DE MANGROVES



50 000 pièces de propagules et plantules plantées à Kimony – Morondava et 200 000 pièces de propagules et plantules à Antafimadamo – Antafiampatsa, Antsohihy. Restaurer et conserver les écosystèmes côtiers et marins dégradés. Tel est l'objectif de l'activité de reboisement de Mangroves menée dans le cadre du renforcement de la résilience de ces habitats naturels clés de Madagascar.



Renforcer les infrastructures vertes. La Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), appuyé par le projet SWIOfish2 a organisé au premier trimestre 2021 une campagne de reboisement de mangroves à Kimony Morondava dans la région de Menabe et à Antafimadamo- Antafiampatsa Antsohihy dans la région de SOFIA. 250 000 pièces de propagules et plantules ont été repiquées sur une surface totale de 22,5 Ha de forêt de palétuviers. Cette campagne entre dans le cadre de la réalisation du Velirano n°10 de la Politique Générale de l'Etat Malgache dont la protection des habitats naturels côtiers et marins figure parmi les priorités. Elle répond au défi de protection du paysage marin, du sol, également de reboisement et de la lutte contre la destruction de l'environnement.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) travaillent de concert pour la gouvernance et la gestion durable de ces écosystèmes. A titre d'information, le MEDD s'engage à planter chaque année 5 000 Ha de mangroves tandis que le MAEP, appuyé par le projet SWIOfish2 vise à restaurer 10 000 Ha d'écosystèmes marins d'ici 2023.

Les mangroves représentent un écosystème très riche et particulièrement sensible pour la faune et la flore qu'elles abritent. Présentant un rôle essentiel, aussi bien physique qu'écologique, il est indispensable de protéger la biodiversité

et les services écosystémiques rendus par ces habitats, naturels côtiers et marins.

Malheureusement, la pression humaine a fortement accéléré la destruction des palétuviers dans les zones littorales de Madagascar. Entre autres, la collecte de bois de chauffe, bois d'œuvre ou encore la pratique des techniques de pêches non durables. Pourtant cette régression alarmante de la couverture des forêts de mangrove affecte énormément la biodiversité et favorise l'érosion par la mer qui menace la ville depuis une cinquantaine d'année.

Au-delà de cette journée, un système de protection et de conservation est créé et des zones de gestion durables des mangroves sont mises en place. En addition à cela, des campagnes de sensibilisation sont menées au niveau des communautés villageoises environnantes axées sur l'importance écologique et halieutique de la préservation de mangroves. En effet, ces communautés sont attendues à s'investir pleinement dans la pérennisation des reboisements des mangroves dans la localité.

Ces évènements ont été conduit par le Directeur Générale de la Pêche et de l'Agriculture, Dr BEMANAJA Etienne et les représentants du personnel du MAEP, la présence des représentants des autorités locales, le Coordinateur du projet SWIOfish2 et son équipe et des Vondron'Olona Ifotony (VOI).

Région Vakinankaratra

LES ACTEURS LOCAUX SE MOBILISENT DANS LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION

Madagascar figure parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique. Les effets du changement climatique impactent sur les activités de production de la population malagasy: érosion, diminution des espaces cultivables, sécheresse, raréfaction de l'eau, etc

A Vakinankaratra, une région à fort potentiel agricole, l'ensablement accru constaté à Ampahatrimaha a également créé des dégâts considérables sur l'infrastructure routière en aval sur la RN34. Notons aussi que les terres de cette région sont très sensibles à l'érosion hydrique. Ainsi, face à la dégradation de l'environnement dans cette zone, l'équipe de la DREDD Vakinankaratra, accompagnée par les équipes de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'équipe de la Direction Régionale de l'Aménagement du territoire ainsi que du Représentant du Gouverneur de la région, a effectué une descente pour constater de visu la situation et rechercher des solutions durables avec les Chefs fokontany et les représentants des communautés locales des zones concernées.

Il a été ainsi décidé que des travaux de curage des canaux d'irrigation seront effectués afin de lutter contre l'érosion qui menace les activités agricoles de la population.

Par ailleurs, pour éviter l'ensablement et l'érosion, la reconstitution d'une couverture forestière participera à la protection des sols. Ainsi des couvertures végétales comme les Tephrosia, Stylosanthes, Bracharia seront plantées sur les berges et le reboisement sera renforcé.

Grâce à la collaboration avec Fanilo SPAM, des pépinières de proximité seront mises en place au niveau de chaque fokontany concerné. Les communautés locales bénéficieront également de formations sur l'entretien et la préparation des jeunes plants.



Le saviez-vous ?

Les mangroves

sont des forêts qui poussent le long des littoraux et dans les eaux saumâtres (mélange d'eau de mer et d'eau douce). Elles disposent de racines aériennes résistantes et qui se développent dans les plaines côtières marécageuses. Elles poussent dans les zones humides et se densifient rapidement grâce aux graines qui tombent au sol et qui après un certain temps commencent à germer. Les mangroves sont constituées d'arbres appelés palétuviers. Madagascar en compte 8 espèces dont le Tangampoly, Afiafy, Honkolahy, Honkovavy, Fobo, Roneho, Sarigavo et le Moromony. Les forêts de mangroves sont localisées dans les régions DIANA, SAVA, BOENY, MELAKY, MENABE et ATSIMO ANDREFANA.

Les mangroves de Madagascar représentent 2% de la mangrove du monde. La Grande Ile dispose de 236 400 Ha de mangroves. Les forêts de mangroves constituent un habitat naturel de différentes espèces de faune à savoir les oiseaux endémiques et les lémuriers mais abritent également des crustacés (crabes, crevettes) et des poissons. Elles représentent un fort potentiel de productions halieutiques à Madagascar. En effet, la production de crabes de mangrove est de 3 500 tonnes par an pour le pays. Les forêts de mangroves permettent également l'élevage de vers à soie et la récolte de miel ce qui constitue une source de revenu pour les communautés locales.

En matière d'écotourisme, ce patrimoine naturel représente une attraction touristique comme la Réserve de Mangroves de Kivalo à Morondava qui abrite différentes espèces de faune et flore endémiques du pays dont les caméléons, les chauves-souris et les lémuriers. Afin de veiller à la préservation de cette richesse écologique, l'exploitation et la coupe illicite des forêts de mangroves sont interdites.

Toutefois, il est primordial de veiller à une exploitation durable de cette ressource, raison pour laquelle le Ministère mise sur le reboisement et la restauration des forêts de mangroves. Les mangroves protègent le littoral de l'érosion et des inondations ou d'autres phénomènes climatiques tels que les cyclones. A Madagascar, l'élévation du niveau marin est estimée à 7mm à 8mm par an. Les racines de palétuviers forment une barrière qui atténue la force des vagues. Ainsi les côtes sont préservées de l'érosion et des inondations. Elles participent à la stabilisation des rivages et du littoral atténuant ainsi les risques d'inondation dus à la montée du niveau de la mer.

La disparition des mangroves entraîne l'invasement des plaines côtières et des rizières, la salinisation des sols, la dégradation des récifs, l'inondation des zones côtières et la perte des habitats naturels des espèces de faune et flore. La disparition de cette ressource mettra également en danger les activités de production des communautés côtières.

Région Androy RENFORCEMENT DE LA PROTECTION ET VALORISATION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Régions du Sud de Madagascar ont une faible couverture en eau et subissent le plus les impacts du changement climatique. La sécheresse entraîne de lourds impacts sur la sécurité alimentaire de la population dans la Région. Face à ce fléau, le Gouvernement malagasy entend renforcer la production agricole dans le pays à travers l'aménagement de nouvelles superficies. La Région Androy dispose d'un fort potentiel en ressources naturelles dont l'exploitation durable pourrait largement contribuer à son développement.

La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a effectué une descente dans la Région durant laquelle elle a pu échanger et discuter avec les Responsables étatiques au niveau local de la stratégie de développement à adopter ainsi que des approches à mettre en œuvre pour faire face aux problèmes environnementaux dans la Région. La délégation dirigée par la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a mené des descentes à Amboasary atsimo, Ambovombe Androy, Beloha Androy, Réserve Spécial Cap Sainte Marie et à Tsihombe.

Par ailleurs, la DIREDD Androy a été dotée de nouveaux équipements informatiques ainsi qu'un véhicule tout terrain afin de la soutenir dans ses missions au niveau local. Le Cantonnement de l'Environnement et de la Forêt d'Amboasary Atsimo a également bénéficié de matériels informatiques.

Les feux de brousse ainsi que la coupe illicite de bois et la déforestation pour le charbonnage figurent parmi les pressions exercées sur les ressources naturelles de la Région Androy. La DIREDD se mobilise alors dans le renforcement des actions de reboisement en misant sur le reboisement utile et de proximité. Actuellement, sur les deux grandes pépinières mises en place

dans la Région, 25 000 jeunes plants ont été produits et 80 000 autres jeunes plants sont encore en cours de préparation. Pour avoir accès à l'eau nécessaire à la préparation de ces jeunes plants, les acteurs locaux se mobilisent avec la DIREDD pour mettre en place des puits.

En ce qui concerne la richesse faunistique de la Région, les tortues figurent parmi les espèces emblématiques de la Région Androy. Dans le cadre de cette mission à Androy, la Ministre a visité la forêt de Mahavelo-Commune Miholy dans le District de Tsihombe qui est gérée par le Turtle Survival Alliance (TSA). Cette aire protégée abrite 9 284 tortues Radiata, 18 Angonoka et 112 Pyxis. Le TSA élabore des plans de conservation pour ces espèces et assurent également leur libération dans leur habitat naturel.

Afin de protéger de façon durable cette biodiversité de la Région tout en luttant contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, les acteurs locaux collaborent ensemble dans l'application du Titiky. Cette approche contribuera à protéger le patrimoine naturel de la Région suivant le respect des valeurs culturelles de la population locale.

CONVENTION DE NAIROBI

C'est la convention sur la protection, la gestion et la mise en valeur de l'Environnement marin et côtier pour la région de l'Océan Indien Occidental (OIO), adoptée en 1985 dont Madagascar fait partie membre avec ses Protocoles de mise en œuvre à savoir la :

- Protection des espèces faunes et flores sauvages marines et côtières ainsi que leurs habitats ;
- Coopération en matière de lutte contre la pollution marine en cas d'urgence ;
- Protection de la région de l'OIO contre la pollution due aux sources et activités terrestres ; et
- Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)



LE POINT FOCAL DE LA CONVENTION DE NAIROBI : Jacquès RASOANAINA
Tél +261 34 05 621 11 - Adresse mail : wiosap.madagasikara@gmail.com

Des efforts novateurs pour réduire les pressions exercées par la pollution due aux sources et activités terrestres dans l'océan Indien occidental sont maintenant en phase de réalisation !

Les activités terrestres génèrent un impact significatif sur les océans. Le développement mal planifié, la pollution, la déforestation, pour ne citer qu'eux, sont autant d'activités qui peuvent exercer une pression indue sur les ressources marines et côtières – mettant ainsi en danger les écosystèmes, les emplois, et même la santé.

Les Pays membre de la Convention (Afrique du sud, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie et Tanzanie) se sont engagés à réduire les pressions causées par les sources et activités terrestres dans la région de l'OIO en vue de constituer un cadre idoine pour promouvoir les partenariats et mobiliser la volonté politique nécessaire pour résoudre ce problème. En collaboration avec les parties prenantes, le secrétariat de la Convention de Nairobi met actuellement en œuvre plusieurs programmes et projets régionaux qui devraient permettre de relever les défis environnementaux auxquels la région de l'OIO s'est confrontée. Dans le programme de travail pour la période de 2018 au 2022, nous mettrons en œuvre le :

- Programme d'action stratégique pour la protection de l'OIO contre la pollution due aux sources et activités terrestres (ou anglais WIO-SAP), financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui vise à réduire les effets de la pollution due aux sources et activités terrestres grâce à la protection des habitats critiques, l'amélioration de la qualité de l'eau et la gestion du débit des cours d'eau ;
- Programme d'action stratégique pour l'harmonisation des politiques et la réforme des institutions œuvrant à la protection des grands écosystèmes marins de l'OIO (ou anglais WIO LME SAPPHERE)

Et aussi autres projets de partenariat pour la synergie et de la complémentarité avec ces programmes :

- Partenariat pour la Gouvernance côtière et la Gestion des pêcheries pour la croissance bleue durable, avec la Commission de Pêche du Sud Ouest de l'Océan Indien qui est en phase de mise en œuvre dans la région Boeny (baie de Bombetoka et

- baie de Mahajamba) et Sofia (village de Beloy et baie de Sahamalaza) ;
- Gestion intégrée des ressources marines et côtières de la partie Nord du canal de Mozambique ; et
- Développement de la stratégie et plan d'action national de gestion des déchets marins et plastiques.

A travers le programme WIOSAP, Madagascar reçoit le financement pour mettre en œuvre le projet de :

- 1- Gestion durable des mangroves de la région Boeny qui vise à promouvoir une gestion inclusive et durable des forêts de mangroves par la formation, la sensibilisation et l'adoption de meilleures pratiques de gouvernance. Les résultats escomptés sont notamment la mise en place : a) d'un système de gouvernance pour la forêt de mangroves ; b) de nouveaux moyens de subsistance pour les communautés locales ; et c) d'une base de données actualisée et d'un système de suivi-évaluation
- 2- Renforcement du cadre réglementaire et des capacités nationales de surveillance des rejets d'effluents, de la qualité de l'eau et des sédiments dans les zones côtières et marines de Madagascar, site pilote : baie de Bombetoka. Ce projet permettra de démontrer comment la qualité de l'eau et les sédiments peuvent être améliorés en élaborant un cadre réglementaire et un système de surveillance - un cadre qui servira de base à l'élaboration de normes nationales relatives aux eaux usées.
- 3- Gestion durable du débit des fleuves de la côte ouest de Madagascar, le cas du fleuve Betsiboka. Il vise à mettre en place un système de gestion durable des cours d'eau et des bassins de l'ouest de Madagascar en effectuant à titre pilote un calcul du débit d'écoulement - qui revient à déterminer la quantité, la qualité et le rythme des débits fluviaux nécessaires pour préserver les écosystèmes et les services qu'ils fournissent - dans le fleuve Betsiboka, et, sera ensuite reproduit dans les autres fleuves.

CNFTF Angavokely INAUGURATION DU CENTRE ET SORTIE DE LA PREMIÈRE PROMOTION PAR LE PREMIER MINISTRE

La vision « reverdir Madagascar » intègre également la formation des techniciens forestiers. Saviez-vous qu'à Madagascar, un technicien forestier se charge de 200 000 ha tandis que dans d'autres pays comme La Réunion, un technicien se charge de 891 ha.

Après une fermeture durant une soixantaine d'années, le CNFTF à Angavokely a réouvert en 2018, et la première promotion de 25 techniciens forestiers a fait sa sortie après une formation de deux ans. C'est la première promotion à être diplômée au Centre National de Formation des Techniciens Forestiers à Angavokely après sa fermeture pendant 60 ans. Le gouvernement a tenu son engagement pour le secteur environnement en octroyant 25 postes budgétaires pour cette première promotion de techniciens forestiers du CNFTF Angavokely. Le MEDD est reconnaissant envers ses partenaires pour leur appui dans l'atteinte de ce résultat et salue par la même occa-



sion la solidarité des départements gouvernementaux tels que le MAEP, à travers le programme FORMAPROD ainsi que le METFP. Merci également aux partenaires financiers dont PAGE/GIZ de la République d'Allemagne et le programme RINDRA de l'Union Européenne. 30 autres étudiants s'apprentent à commencer leur formation pour l'année 2021.



ACTIVITE 2021

Sous l'équipe du MEDD, les exercices de formation ont démarré à Antsiranana le 10 et 11 Mars 2021. En présence de Monsieur RATOLONJANAHARY DAMY J.B, Directeur général de l'OLEP, la formation s'étend sur 02 jours. L'équipe de la Direction formation et des Relations Extérieures, sous l'apanage de Monsieur ANDRIATSIHALA Luck, a décortiqué aspects juridiques, causes, méfaits et moyens de lutte contre les éventuels déversements d'hydrocarbures en mer et des stratégies de lutte ...



La formation pratique a eu lieu à la baie d'Antsiranana avec le concours de la BANA, ou la technique de pose de barrage avec configuration en « U » a été choisie.

Près de 50 Techniciens Régionaux ont pu se familiariser aux méthodes des barrages de confinement et renforcer leur maîtrise de manipulation des autres matériels tels que motopompe et écrémeur. Pour Antsiranana, le danger de pollution contre les aires protégées et les sites touristiques s'ajoute à la piraterie maritime, handicapant la venue des touristes locaux comme internationaux et les rentrées des devises.

L'objectif de cette formation est double, que les autorités régionales de DIANA puissent prendre les décisions convenables et que les acteurs locaux se familiarisent avec l'automatisme du plan de lutte contre les déversements en mer.

Pour L'année 2020, afin d'aguerrir les acteurs de la lutte anti-pollution marine partenaire de l'OLEP, sur l'initiative du coordinateur National, un vaste exercice en mer a eu pour théâtre Fort-Dauphin, sous l'égide de Madame La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. Le scénario se base sur la collision entre un pétrolier et un vraquier transportant des produits chimiques source de déversement de pétrole dans le port d'Ehoala. Un remorqueur a servi pour les opérations de récupération du déversement pétrolier dans les bacs de décantation. Au final, la simulation fut une réussite.

En égard au partenariat entre l'OLEP et le port, Madame la Ministre apporte son appui en matériels. La signature d'une convention



de partenariat entre CFIM et l'OLEP a également eu lieu. Tous les participants ont reçu chacun un certificat. Sur la supervision de Directeur de formation et des relations extérieures de l'OLEP (CN) Monsieur ANDRIATSIHALA Luck, l'exercice s'est bien déroulé aussi bien théorique, qu'en mer.

Par ailleurs, l'OLEP a organisé une formation pratique et théorique aux parties prenantes dans la ville de Vohémar. Les participants ont pu s'imprégner des retombées des déversements en mer d'hydrocarbures sur l'économie, le tourisme et la pêche. Ladite formation s'est déroulée sous la houlette du Gouverneur de la SAVA et du DG de l'OLEP. Toujours pour l'année 2020, les exercices de formation se sont clôturés dans la ville de Sainte Marie pour l'année derrière. L'île Sainte Marie est pourvoyeuse et exporte des produits de mer. Elle attire aussi des touristes à travers les touristes qui la visitent, par le passage des baleines à bosse sans oublier les fonds historiques dont reforge l'île. L'île Bora est pourvoyeuse de devises, elle a donc besoin d'être épargnée par les déversements en mer.

Pour l'OLEP, l'année 2021 sera celle des actions plus probantes que celle des années passées. L'objectif est d'obtenir plus de résultats mieux ancrés sur les intérêts de la population et du pays. La perspective pour 2021 est par exemple d'intervenir sur le site de faux cap où un bateau s'est échoué. Si dans d'autres sites, l'OLEP va faire tous les efforts nécessaires. Il reste alors 04 sites en vue de formation dispensée pour acquérir l'expérience : Maintirano, Analalava, Antsohihy et Antalaha.

Le MEDD dispose d'une vision conforme à celle de PRM ambitionnant la protection et le développement orienté vers l'avenir telle que le reboisement, lutte contre le feu de brousse et contre la pollution.

ENERGIE ELECTRIQUE PROPRE *Clean electricity*



Depuis 2007, la Fondation Tany Meva appuie la mise en place de picocentrale hydroélectrique dans les milieux ruraux de Madagascar, accompagné d'un mécanisme de financement innovant pour la gestion durable des ressources naturelles. Actuellement, environ 3000 ménages ont accès à une énergie électrique renouvelable.

Le dixième central qui se situe à Amberivery, dans la région Sofia a été inauguré le 26 novembre dernier.



Since 2007, the Tany Meva Foundation has been financing the installation of hydroelectric picocentres in rural areas of Madagascar, accompanied by an innovative financing mechanism for the sustainable management of natural resources. Currently, around 3000 households have access to renewable electricity.

The tenth plant, located in Amberivery, in the Sofia region, was officially inaugurated on November 26th.

Mobiliser et octroyer des financements pour le développement durable.
Mobilize and provide funding for sustainable development.

Les Parcs et les Réserves de Madagascar, des richesses communes



*Conservons les héritages de nos
générations futures*

